

**LA DYNAMIQUE DE LA PAUVRETÉ
URBAINE DANS LES ANNÉES 1990 :**

UN PROFIL CANADIEN



CONSEIL CANADIEN DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Copyright © 2008 Conseil canadien de développement social (CCDS).

Tous droits réservés. Aucune partie de ce rapport ne peut être reproduite ou transmise sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, électroniquement ou mécaniquement, y compris par photocopie ou par un système de mise en mémoire ou d'extraction, sans la permission écrite de l'éditeur.

La politique du CCDS concernant l'utilisation de matériel protégé par un droit d'auteur est d'accorder les demandes d'utilisation – sans frais – aux organisations membres du Conseil étant donné que c'est grâce à l'appui de ses membres et de ses donateurs que le CCDS peut produire de la recherche, des rapports et des outils de ressources de qualité.

La permission de reproduire l'ensemble ou une partie de ce rapport pour utilisation en classe sera accordée aux organismes membres du CCDS. Obtenez plus de renseignements ou devenez membre en direct en visitant <http://www.ccsd.ca/membership.htm>.

Aux non-membres du CCDS qui demandent la permission d'utiliser le document protégé par le droit d'auteur, nous imposerons un tarif dégressif.

La dynamique de la pauvreté urbaine dans les années 1990 : Un profil canadien est publié par le Conseil canadien de développement social dans le cadre du Projet sur la pauvreté urbaine du Conseil.
ISBN 0-88810-545-2

Le **Projet sur la pauvreté urbaine 2007** (PPU) est une série de rapports exhaustifs, d'outils de ressources et de profils de données qui offre un vaste aperçu de différents aspects de la pauvreté au Canada en utilisant des données détaillées des recensements de Statistique Canada et d'autres sources.

Cette série de documents et de ressources en ligne est conçue pour être à la fois conviviale et écologique. Elle comprend des fiches d'information, des tables de données sur la pauvreté, des rapports en profondeur et des documents sommaires. Tout le matériel du PPU est accessible à : <http://www.ccsd.ca/francais/pubs/2007/ppu/>.

Le Conseil canadien de développement social (CCDS) est le plus ancien groupe de recherche à but non lucratif au Canada. Le Conseil mesure et surveille les enjeux de sécurité et de bien-être sur le plan social et économique et produit des rapports sur ces enjeux. Une organisation nationale à base de membres, le CCDS anime des forums qui encouragent le partage, les discussions et les débats innovateurs et proactifs.

Conseil canadien de développement social
190, rue O'Connor, bureau 100
Ottawa (Ontario) K2P 2R3
Téléphone : (613) 236-5868; télécopieur : (613) 236-2750
Courriel : council@ccsd.ca; site Web : www.ccsd.ca

Visitez le site Web du CCDS à www.ccsd.ca pour obtenir gratuitement une grande variété de statistiques et de renseignements sur des indicateurs et des profils sociaux.

Le Projet sur la pauvreté urbaine 2007 a été financé par le Programme de partenariats pour le développement social du Canada. Toutes les opinions et interprétations sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles du gouvernement du Canada.

La dynamique de la pauvreté urbaine dans les années 1990 : Un profil canadien

Introduction

Le caractère futur du Canada est façonné présentement au sein de nos villes et de nos régions urbaines. Au début du XX^e siècle, seulement 37% des Canadiens vivaient dans des régions urbaines; 100 ans plus tard, presque 80% de la population réside dans des régions urbaines, faisant du Canada un des pays les plus urbanisés au monde. Cette tendance ne donne d'ailleurs aucun signe de déclin. Des recherches récentes révèlent que jusqu'à 80% de la croissance économique et démographique du Canada se produira dans cinq régions urbaines définies au sens large : la région du Grand Toronto, Vancouver et Lower Mainland, la région métropolitaine de Montréal, Ottawa-Gatineau et le corridor Calgary-Edmonton. La façon dont les villes fonctionnent est donc vitale au bien-être économique et social du Canada. Si nos grandes villes réussissent, notre pays sera prospère; si nos villes échouent, les conséquences se feront sentir partout. Or, aujourd'hui, les régions urbaines du Canada présentent des défis fondamentaux par rapport aux niveaux chroniques de pauvreté, à la polarisation des perspectives d'emploi, aux faibles salaires et aux logements inadéquats et inabordables.

La récession du début des années 1990 a fait plané une ombre immense. Le Canada est entré dans cette décennie avec le taux national de pauvreté déjà élevé de 16,2%. Ce taux a grimpé à 19,7% en 1995 et est retombé à 16,2% en 2000, stimulé par la croissance de l'économie et de l'emploi vers la fin de la décennie¹. Par contre, même si le moteur économique du Canada roulait à pleine vapeur à la fin des années 1990, il n'y a eu aucun progrès dans la réduction du haut niveau de pauvreté². Les conséquences de la récession du début des années 1990 – reflétées dans l'incidence de faible revenu – étaient plus prononcées dans les plus grandes régions urbaines du Canada (régions métropolitaines de recensement ou RMR) que dans les régions à l'extérieur des RMR. Par exemple, le taux de pauvreté global parmi les Canadiens vivant dans les RMR a bondi de 16,9% en 1990 à un sommet de 21,6% au milieu de la décennie, en 1995. Pour ceux vivant à l'extérieur des RMR, les hausses des taux de pauvreté n'ont pas été aussi accentuées, s'élevant de 15,2% à 16,5% au cours de cette période de cinq ans. De plus, la reprise économique dans les plus petites collectivités, les petites villes et les régions rurales (non-RMR) semble avoir été plus rapide et plus décisive vers la fin de la décennie que dans les grandes régions urbaines. En 2000, le taux de pauvreté global dans les RMR du Canada avait baissé à 17,6%, mais demeurait au-dessus du niveau précédant la récession. En revanche, le taux de pauvreté global dans les régions autres que les RMR a baissé à 13,7% en 2000 – en dessous du niveau de 1990.

¹ La recherche pour ce rapport est fondée sur des totalisations personnalisées des données des recensements de 1991, 1996 et 2001. Les seuils de faible revenu (SFR) avant impôt établis par Statistique Canada ont été utilisés pour mesurer la pauvreté. Les renseignements concernant le revenu font toujours référence au revenu de l'*année précédente*, appelée « année de référence ». Il s'ensuit que lorsque nous parlons de revenu – et des concepts connexes tels que le faible revenu ou le SFR – nous faisons référence aux années 1990, 1995 et 2000.

² En effet, l'écart de pauvreté s'est élargi et, en termes absolus, le nombre de pauvres au Canada a augmenté de 10,1%, allant de 4,3 millions à 4,7 millions.

La pauvreté au Canada demeure un problème disproportionnellement urbain. En 2000, 80% de la population vivaient dans une région urbaine et 64,4% vivaient dans une des 27 plus grandes régions urbaine ou RMR; cependant, 69,7% de la population pauvre au Canada vivaient dans une RMR. En fait, le taux des personnes pauvres vivant dans les RMR a augmenté plus rapidement (+19,1%) au cours de la décennie que le total de la population dans ces régions (+14,6%). À mesure que les Canadiens pauvres se concentraient de plus en plus dans les centres urbains, la proportion des pauvres vivant dans des régions rurales ou de petites villes et collectivités diminuait. Cette transition semble s'être produite en grande partie pendant la première partie de la décennie – facilitée sans doute, sinon incitée, par la récession économique du début de la décennie. De plus, bien que la concentration des pauvres en milieux urbains se soit produite à un rythme plus rapide dans la première moitié de la décennie, elle a continué au cours de la reprise économique subséquente. Cette situation laisse entrevoir une tendance à plus long terme (coïncidant avec les changements dans les structures démographiques) qui s'étend au-delà d'une simple réaction à une récession. De nos jours, les Canadiens continuent de se débattre avec de faibles revenus, vivant en marge de la prospérité économique dont les autres profitent depuis plusieurs années déjà. En terme de lutte contre la pauvreté, les années 1990 ont été une décennie perdue³.

Pour obtenir un aperçu des tendances de pauvreté urbaine, voir « *Poverty by Geography* » et « La décennie perdue », deux rapports du Projet sur la pauvreté urbaine 2007 de CCDS. Ils sont accessibles à <http://www.ccsd.ca/pubs/2007/uppu/> et à <http://www.ccsd.ca/francais/pubs/2007/ppu/>.

À l'intérieur des limites des grandes régions urbaines, le modèle de la pauvreté a également changé. Au niveau global, la majorité de la population urbaine du Canada et la majorité de sa population pauvre sont situées dans les plus grandes villes au sein d'une RMR et c'est dans ces grandes villes que les niveaux de pauvreté sont les plus élevés. Par exemple, au sein des plus grandes villes ou subdivisions de recensement (SDR), le taux de pauvreté global est passé de 19,1% en 1990 à presque 24,5% en 1995. À la fin de la décennie, le taux de pauvreté global dans ces grandes villes s'était rétabli à 20% – presque le niveau d'avant la récession. Dans le reste des RMR – les régions adjacentes urbaines, rurales et de banlieue – les taux globaux de pauvreté au cours de la décennie étaient plus faibles que ceux des SDR. Le taux de pauvreté global dans le reste des RMR a augmenté de 12% en 1990 à 15,2% en 1995 et a ensuite chuté à 12,4% en 2000. Non seulement ces taux de pauvreté étaient plus bas que ceux des plus grandes villes ou SDR, mais ils touchaient moins de gens. Par exemple, le nombre global de pauvres dans le reste des RMR a augmenté de 600 095 en 1990 à 845 800 en 1995, et a ensuite baissé à 732 930 en 2000⁴.

Pourtant, ces statistiques globales peuvent masquer des sous-courants dans les tendances de la pauvreté. Bien que les taux globaux de pauvreté et la population totale (pauvre et non pauvre) dans le reste des RMR étaient plus faibles pendant les années 1990 que dans les plus grandes villes, la population de ces régions augmentait à un rythme plus rapide. Il s'ensuit que

³ À des fins comparatives, toutes les comparaisons chronologiques des données sur les RMR (de 1991, 1996 et 2001) sont fondées sur les RMR qui existaient en 1996. Pour les comparaisons chronologiques des données au niveau des SDR (de 1991, 1996 et 2001), les SDR dont les frontières ont subi des changements entre 1996 et 2001 ont été reconfigurées pour les rendre comparables. Il s'ensuit que des estimations transversales pour 2000-2001 peuvent différer légèrement dans certains cas des estimations chronologiques de la même année à cause de cette reconfiguration. Voir également « *Une décennie perdue* » et « *Poverty by Geography* », deux rapports du Projet sur la pauvreté urbaine 2007 de CCDS.

⁴ Les chiffres correspondants du nombre global de pauvres dans les SDR étaient de 2 161 805 en 1990, 2 945 000 en 1995 et 2 557 825 en 2000.

l'augmentation du nombre total de résidents pauvres était plus grande dans les régions de banlieue que dans les plus grandes villes. Par exemple, le nombre global de résidents pauvres dans les SDR a augmenté de 18,3% au cours de la décennie, comparativement à une augmentation de 22,1% du nombre de pauvres vivant dans les régions de banlieue à l'extérieur des SDR. Donc, même si le reste des RMR comprenait environ le quart de la population urbaine pauvre à la fin de la décennie, ces régions ont connu un taux de croissance plus rapide en termes du nombre de résidents pauvres et de population totale que les SDR. Est-ce le début d'une tendance vers la « banlieusardisation de la pauvreté »?

RÉGIONS GÉOGRAPHIQUES DE RECENSEMENT

Les principales sources de données utilisées dans ce rapport sont des totalisations personnalisées des données des recensements du Canada de 1991, 1996 et 2001. Les données indiquent le pays, la province, les régions métropolitaines de recensement, les subdivisions de recensement et les secteurs de recensement des personnes vivant dans des ménages privés⁵.

Régions métropolitaines de recensement (RMR) – Les plus grandes régions urbaines

Une RMR est définie comme étant « une très grande région urbaine (appelée noyau urbain) ainsi que des régions urbaines et rurales adjacentes (appelées banlieues urbaines et rurales) dont le degré d'intégration économique et sociale avec le noyau urbain est élevé. » La population d'un ou plusieurs noyaux urbains d'une RMR compte au moins 100 000 habitants, d'après les résultats du recensement précédent. Dans l'ensemble, il y avait 27 RMR en 2001.

Subdivisions de recensement (SDR) – Grandes villes

Subdivision de recensement (SDR) est un terme générique qui désigne une municipalité définie par les lois provinciales telle qu'une ville, une petite ville, un village, un canton ou une réserve indienne. Ce rapport se concentre surtout sur les grandes RMR comme unité d'analyse pour les comparaisons sur la pauvreté urbaine – celles de plus de 100 000 habitants au sein des RMR. Lorsque la population était de moins de 100 000 habitants au sein d'une RMR, on a inclus la plus grande SDR dans la RMR. Les SDR qui chevauchent le noyau historique d'une RMR ont également été incluses dans le groupe de l'étude. Ces critères de sélection ont permis d'isoler 46 municipalités au sein des RMR canadiennes.

Ville noyau ou centrale

Le terme « ville noyau » ou « ville centrale » est utilisé pour décrire la ville étant historiquement le point d'ancrage (SDR) de chaque région métropolitaine. L'utilisation de « noyau » dans ce cas n'est pas l'équivalent du concept de « noyau urbain » de Statistique Canada qui inclut les grandes et petites municipalités et les régions rurales.

Ville de banlieue

Le terme « ville de banlieue » sert à désigner d'autres grandes villes (SDR) au sein des RMR. Ces villes peuvent être adjacentes ou non à la ville noyau ou centrale, mais elles sont de grandes agglomérations reliées par le commerce et l'emploi à des collectivités dans la région métropolitaine.

Secteurs de recensement (SR) – Quartiers au sein des régions urbaines

Les SR sont de « petites unités géographiques représentant des collectivités urbaines ou rurales créées au sein de régions métropolitaines de recensement. » La population d'un SR doit se situer entre un minimum de 2 500 et un maximum de 8 000 habitants. Elles sont définies de manière à ressembler de près à ce qu'on identifie généralement comme étant un quartier.

⁵ Se référer à Statistique Canada, *Manuel de la Classification géographique type (CGT) de 2001, volumes I et II* (n^{os} [12-571-XPB](#) et [12-572-XPB](#) au catalogue), pour une discussion plus exhaustive des régions géographiques utilisées dans le recensement. Voir le dictionnaire du recensement à http://www12.statcan.ca/francais/census01/Products/Reference/dict/geotoc_f.htm

Reste des RMR

Ce projet fait aussi référence à des régions au sein des RMR qui se trouvent à l'extérieur des 46 SDR mentionnées ci-dessus. Ces collectivités ou régions font partie des plus grandes régions urbaines, mais elles sont situées à l'extérieur des grandes villes (on les appelle aussi régions adjacentes urbaines, rurales et de banlieue).

Non-RMR

Les non-RMR comprennent les régions urbaines et rurales qui existent à l'extérieur des RMR. Presque le tiers des Canadiens vivent dans des régions urbaines et rurales qui ne se trouvent pas à l'intérieur des frontières établies des RMR.

Changements dans les régions géographiques de recensement depuis 1996

Il y a eu deux changements distincts entre les années de recensement de 1996 et de 2001 qui ont eu des conséquences sur notre analyse des RMR et des SDR. Premièrement, le nombre des RMR a augmenté de 25 à 27 suite à l'ajout aux RMR d'Abbotsford, Colombie-Britannique, et de Kingston, Ontario. Il s'ensuit que notre analyse chronologique s'en est tenue aux 25 RMR pour lesquelles il y avait des données au fil du temps. Deuxièmement, les frontières et les noms de certaines SDR – Halifax, Toronto, Ottawa, Sudbury, Hamilton et Kingston – ont changé entre les recensements de 1996 et de 2001. Bien que 46 SDR satisfaisaient aux critères de notre étude pour les deux années, elles n'étaient pas exactement les mêmes SDR. L'exclusion de Kingston et d'Abbotsford de notre analyse chronologique a donc mené à une liste finale de 44 SDR.

Les éléments probants des comptes rendus des recherches suggèrent que des changements fondamentaux dans le marché du travail canadien, combinés à l'érosion des programmes clés de la sécurité du revenu, ont mené à une inégalité croissante des revenus au Canada, notamment chez les familles d'âge actif^{6,7,8}. Les gains associés à l'expansion économique des années 1990 ont profité surtout aux familles à revenu plus élevé, alors que les gains des familles plus pauvres ont stagné et que les transferts sociaux ont chuté. À la fin des années 1990, les incidences combinées du faible revenu et de l'écart de pauvreté étaient plus élevées dans toutes les régions du pays qu'à la fin des années 1980 – à l'exception du Manitoba et de la Saskatchewan^{9,10}. À la suite de la récession de 1981-1982, les familles à faible revenu ont pu se « rattraper », mais elles ont été laissées pour compte dans les années 1990. L'impact de la récession de 1991-1992 et la reprise anémique demeurent évidentes aujourd'hui partout au Canada.

Les effets de la défavorisation et des besoins se font vivement sentir dans les villes canadiennes. Des signes extérieurs de pauvreté persistante sont évidents étant donné le grand nombre de familles sans-abri et d'individus vivant dans des refuges ou itinérants^{11,12}, l'augmentation de

⁶ Frenette, Marc, David Green et Kevin Milligan. « Nouvelle analyse des tendances récentes de l'inégalité du revenu après impôt au Canada au moyen des données de recensement ». Direction des études analytiques : documents de recherche. N° au catalogue : 11F0019MIF, n° 274. Ottawa : Statistique Canada, 2006.

⁷ Heisz, A., A. Jackson et G. Picot. « Les entreprises gagnantes et perdantes du marché de l'emploi des années 90 ». Direction des études analytiques : documents de recherche. N° au catalogue : 11F0019MIF, n° 184. Ottawa : Statistique Canada, 2002.

⁸ Picot, G. et J. Myles. « L'inégalité du revenu et le faible revenu au Canada : une perspective internationale ». Direction des études analytiques : documents de recherche. N° au catalogue : 11F0019MIF, n° 240. Ottawa : Statistique Canada, 2005.

⁹ Picot, G., R. Morissette et J. Myles. « Intensité des faibles revenus au cours des années 90 : le rôle de la croissance économique, des revenus d'emploi et des transferts sociaux ». N° au catalogue : 11F0019MIF, n° 172. Ottawa : Statistique Canada (Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail), 2003.

¹⁰ L'« écart de pauvreté » est la différence entre le seuil de faible revenu (SFR) et le revenu moyen de ceux qui vivent en dessous du SFR.

¹¹ Pour une analyse des sans-abri au Canada et des efforts pour combattre cette situation, consultez *Blueprint to End Homelessness in Toronto* du Wellesley Institute. Le 26 octobre 2006. Disponible à : <http://wellesleyinstitute.com/theblueprint>. Voir aussi *Taking Responsibility for Homelessness: An Action Plan for Toronto*, du *Homelessness Action Task Force* du maire. Ville de Toronto, 1998. Accessible à : http://www.toronto.ca/pdf/homeless_action.pdf.

100% du recours aux banques d'alimentation depuis 1989¹³, et les rapports des organismes de service locaux qui avertissent que la situation de leurs clients se détériore de plus en plus¹⁴. Il s'agit là de certains des signes les plus évidents de l'écart grandissant des revenus – un des plus importants défis auxquels la société canadienne fait face présentement.

L'augmentation de l'urbanisation au Canada nous met au défi de reconnaître l'importance de la pauvreté urbaine et d'en comprendre les complexités. Il est possible d'identifier plusieurs tendances, et les périodes de récession et de boom économique qui ont des incidences sur les taux globaux de pauvreté peuvent être suivies au fil du temps. Mais ces tendances peuvent varier d'un lieu à un autre dans la foulée des restrictions que les économies locales imposent à la sécurité économique des résidents urbains qui habitent dans ces régions. L'expérience de la pauvreté au niveau local ne dépend pas uniquement de la richesse qui circule dans une région donnée; la manière dont la richesse circule parmi les résidents – par l'entremise du marché du travail et des programmes sociaux – est d'une importance primordiale. C'est l'organisation de la pauvreté dans les régions urbaines qui établit les paramètres selon lesquels on subit la pauvreté. Bien que certaines tendances en matière de pauvreté puissent être déterminées par des analyses de données et par rapport à certains groupes précis qui ont été historiquement vulnérables à la pauvreté, il existe un vaste éventail de résultats partout au pays. La façon dont certains groupes affrontent des taux plus élevés de pauvreté que d'autres varie d'une région à l'autre – suggérant que la vulnérabilité est ancrée dans la manière d'organiser les choses dans un lieu donné.

Les modèles changeants de pauvreté

L'examen des taux de pauvreté dans les régions urbaines partout au pays au cours des années 1990 révèle plusieurs modèles et tendances concernant la façon dont la pauvreté est configurée. Dans un pays aussi vaste que le nôtre, il n'est pas surprenant qu'il n'y ait pas un seul modèle ou une seule tendance qui puisse décrire adéquatement l'expérience de la pauvreté urbaine.

La taille a-t-elle de l'importance?

La taille d'une région urbaine est un des facteurs les plus tangibles à prendre en considération. Dans une étude sur la relation entre la taille de la population des villes canadiennes et la diversité industrielle, Beckstead et Brown¹⁵ ont constaté l'existence d'une relation forte, positive et curviligne – les grandes villes étant beaucoup plus diversifiées économiquement que les plus petites villes. Ils ont noté que « les économies urbaines dont la base industrielle est diversifiée sont considérées comme plus stables et plus dynamiques. Étant donné ces avantages, l'accroissement de la diversité industrielle est depuis longtemps l'un des objectifs des décideurs¹⁶. » Ainsi, on pourrait logiquement conclure que les régions urbaines les plus

¹² Laird, Gordon. *SHELTER, Homelessness in a Growth Economy: Canada's 21st Century Paradox*. Préparé pour la Sheldon Chumir Foundation for Ethics in Leadership. Calgary, 2007.

¹³ Association canadienne des banques alimentaires. *Bilan-Faim 2006*. Accessible à : www.cafb-acba.ca/main4.cfm?id=10718946-B6A7-8AA0-6CE88AE09649E539.

¹⁴ Toronto Community and Neighbourhood Services. *Cracks in the Foundation: Community Agency Survey 2003*. Ville de Toronto, février 2004. Disponible à : http://www.toronto.ca/divisions/pdf/cns_survey_report.pdf.

¹⁵ Beckstead, Desmond et Mark Brown. « De Labrador City à Toronto : la diversité industrielle des villes canadiennes, 1992 à 2002 ». Ottawa : Statistique Canada, 2003. N° au catalogue : 11-624-MIF-n° 003.

¹⁶ *Ibid*, p. 1.

diversifiées sur les plans économique et industrielle sont également en mesure d'offrir une plus grande sécurité économique à leurs résidents. Toutefois, la pauvreté urbaine ne dépend pas uniquement de la quantité de richesse circulant dans une région; elle est liée également au degré d'équité dans la répartition de la richesse.

Curieusement, alors que Beckstead et Brown constataient une association entre l'augmentation des niveaux de diversité industrielle et l'augmentation de la taille de la population dans les régions urbaines partout au Canada, notre recherche révélait qu'en moyenne, des niveaux plus élevés de pauvreté étaient associés à une augmentation de la taille de la population dans les RMR de 250 000 habitants ou plus. Par exemple, les plus grandes RMR – celles de 500 000 habitants et plus – accusaient des niveaux de pauvreté plus élevés, en moyenne, que les RMR de taille moyenne (de 250 000 à 500 000 habitants) ou que les petites RMR (de moins de 250 000 habitants). En 2000, le niveau de pauvreté dans les grandes RMR était de 18,4%, il était de 13,2% dans les RMR de taille moyenne et de 7,0% dans les petites RMR. Dans l'ensemble, au sein de chaque groupe de grandes RMR et de RMR de taille moyenne, les niveaux élevés de pauvreté étaient associés à des populations plus importantes. Par rapport aux très grandes régions urbaines telles que Montréal, Vancouver et Toronto, notre étude révèle que l'impact de la taille de la population sur les niveaux de pauvreté diminue – tout comme l'impact de la taille sur la diversité industrielle diminue dans les plus grandes régions urbaines selon l'étude de Beckstead et Brown. Par contre, dans notre étude, la taille de la population semblait avoir peu de conséquences sur les plus petites RMR – indiquant qu'il faut peut-être qu'une population atteigne un certain « seuil de grandeur » avant que sa taille commence à avoir une incidence sur les niveaux de pauvreté.

Comment peut-on expliquer alors ce paradoxe? Beckstead et Brown ont constaté que les plus grandes régions urbaines sont plus portées à avoir de hauts niveaux de diversité industrielle – qui sont associés présumément à des économies locales plus solides – et pourtant nous avons constaté que les plus grandes régions urbaines sont portées à avoir de plus hauts niveaux de pauvreté.

Il faut prendre en considération un certains nombres de facteurs. D'abord, les années 1990 ont marqué une décennie de restructuration économique importante. Même Beckstead et Brown ont constaté que les plus grandes régions urbaines sont devenues moins diversifiées entre 1992 et 2002 – c'est-à-dire, moins variées dans leur composition industrielle – alors que les régions urbaines plus petites ont augmenté leur niveau de diversité, fermant ainsi l'écart entre les types deux régions. Notre analyse de la décennie sous l'optique de la pauvreté révèle que, comme groupe, les plus grandes régions urbaines ont perdu du terrain dans leur lutte contre la pauvreté et ont enregistré la plus importante augmentation des niveaux de pauvreté au milieu de la décennie, alors que les plus petites RMR ont enregistré la plus faible augmentation des niveaux de pauvreté. De plus, d'autres événements, tels que le boom énergétique en Alberta et la crise en Asie qui a particulièrement affecté la Colombie-Britannique, ont sans doute joué des rôles importants dans la neutralisation de la corrélation entre la taille de base d'une population et l'état de l'économie locale. Enfin, bien que la solidité générale d'une économie locale soit de toute évidence liée aux possibilités économiques qui s'offrent aux résidents, d'autres facteurs déterminant la façon dont la richesse est répartie sont également importants. Il est évident que le niveau et la profondeur de la pauvreté d'une région peuvent être grandement affectés par une

répartition inéquitable des ressources économiques – même dans le contexte d’une solidité générale de l’économie.

Au sein même des grandes régions urbaines il existe d’énormes variations dans les niveaux de pauvreté. La plupart des grands centres urbains se sont développés autour d’un noyau ou d’un centre historique de la ville. À mesure qu’une ville s’étend, des régions urbaines et des banlieues adjacentes commencent à surgir. Dans bien des cas, des parties de ces régions adjacentes forment elles-mêmes éventuellement des villes ou des subdivisions de recensement (SDR). Ces villes de banlieue, de même que les autres régions rurales, urbaines et de banlieue adjacentes qui restent, ont eu tendance à avoir des niveaux de pauvreté moins élevés que les centres historiques des villes. En fait, au niveau global, nos données indiquent que les résidents du centre ou du noyau des villes accusent des niveaux de pauvreté plus élevés que les résidents des régions urbaines, rurales et de banlieue adjacentes qui restent (le reste de la RMR) ou des villes de banlieue (SDR). En 2000 par exemple, le taux de pauvreté global de ces résidents du centre de la ville était de 20,9%, comparativement à 14,8% chez les résidents des grandes villes de banlieue et à 12,4% dans le reste des RMR.

La ville de Montréal offre un exemple frappant de cette situation. Pendant toute la décennie, le noyau historique de Montréal a plané à la 44^e place des 44 SDR examinées dans cette étude, alors que sa voisine, la grande banlieue de Laval, améliorait son classement, passant de la 20^e à la 17^e place à la fin de la décennie – amplifiant davantage les différences entre les profils de pauvreté dans les deux villes.

Dans d’autres cas cependant, les années 1990 ont changé la relation historique entre les noyaux ou centres des grandes villes et les villes de banlieue adjacentes. Les villes au sein de la RMR de Vancouver sont des exemples de cette tendance. Un grand nombre des villes de banlieue adjacentes au sein de la RMR de Vancouver n’ont pas réussi à améliorer leur profil de pauvreté à la fin de la décennie et ont commencé à atteindre des niveaux plus semblables à ceux du noyau historique de la ville de Vancouver. Par exemple, en 1990, le niveau de pauvreté dans Richmond était de 15,2% et de 14,0% dans Coquitlam, comparativement à 24,8% à Vancouver; or, en 2000, le niveau de pauvreté avait grimpé à 23,9% à Richmond et à 21,4% à Coquitlam. De plus, même si la ville de Vancouver accusait encore le niveau le plus élevé de pauvreté dans cette région urbaine (à 27,0%), l’écart entre les niveaux avait diminué considérablement entre Vancouver et plusieurs des villes de banlieue adjacentes.

Toronto offre un exemple des deux tendances – la banlieusardisation de la pauvreté et un haut niveau de pauvreté dans son noyau historique. Au cours de la décennie, les villes de banlieue d’Oakville, Vaughan et Brampton ont conservé leur rang de villes ayant parmi les plus faibles taux de pauvreté parmi les 44 grandes SDR examinées, alors que le noyau historique de la ville de Toronto a chuté de la 28^e à la 30^e place (atteignant même la 34^e place au milieu de la décennie). Cependant, dans les villes de banlieue de Markham et de Richmond Hill, les taux de pauvreté ont commencé à grimper au cours de la décennie et, bien que les taux des deux villes demeuraient inférieurs à ceux de Toronto, il y avait des signes que l’écart dans les taux de pauvreté diminuait. Ces exemples d’augmentation de la pauvreté dans certaines villes de banlieue, combinés à une croissance plus rapide du nombre de pauvres dans d’autres régions de

banlieue (reste des RMR), reflètent une tendance vers la banlieusardisation de la pauvreté qui a été mise en évidence aux États-Unis.

Pour obtenir une analyse en profondeur des tendances en matière de pauvreté au Canada au cours des années 1990 de même que des tableaux de données détaillées, consultez *Une décennie perdue : La pauvreté urbaine au Canada de 1990 à 2000*, une analyse chronologique du Projet sur la pauvreté urbaine du CCDS. Elle est accessible à <http://www.ccsd.ca/francais/pubs/2007/ppu/>.

Progrès réalisés

Il y a eu sur la scène nationale des changements dans certaines tendances en matière de pauvreté urbaine au cours des années 1990. Une RMR sur cinq a réalisé des progrès au cours de la décennie, enregistrant une amélioration générale de ses niveaux de pauvreté à la fin des années 1990. Par contre, pour la plupart de ces RMR, l'amélioration était de moins de 10% et, généralement, de moins de 2%. Edmonton et Calgary sont deux RMR qui ont connu des améliorations remarquables. De 1990 à 2000, ces villes ont enregistré la plus grande réduction proportionnelle des niveaux de pauvreté de toutes les RMR – avec des réductions de 16,6% et 20,5% respectivement – et, ensemble, elles ont « brisé la tendance » chez les plus grandes RMR en donnant l'impression d'accomplir de grands progrès dans la lutte contre la pauvreté. Mais « tout ce qui brille n'est pas or » – même quand « l'or noir » est de la partie.

Le corridor Calgary-Edmonton s'étend de Calgary au sud à Edmonton au nord et comprend environ 90% de la population de l'Alberta. Il est devenu une des régions économiques les plus importantes du Canada, affichant depuis le milieu des années 1990 un momentum positif relié à sa « vaste richesse en ressources naturelles, une population jeune et augmentant rapidement et de faibles coûts pour les entreprises¹⁷. » Quel que soit l'indicateur économique qu'on applique, cette région se distingue des autres au Canada.

Étant donné toutes ces nouvelles positives – diminution des taux de pauvreté et preuves abondantes de prospérité économique – on pourrait conclure que le corridor Calgary-Edmonton a relevé de front le défi de la pauvreté urbaine et a gagné la partie. (Ces résultats étaient particulièrement frappants vu la croissance de la pauvreté et de l'inégalité en Alberta à la suite de la récession de 1981-1982.) Ces indicateurs positifs masquent cependant d'autres résultats qui sont troublants. Bien que des signes indiquent que la proportion de gens à faible revenu à Calgary et Edmonton – c'est-à-dire le *taux* de faible revenu – avait diminué à la fin de la décennie, la *profondeur* du faible revenu – la différence entre le seuil de faible revenu (SFR) et le revenu moyen de ceux qui vivent en dessous de ce seuil – aurait augmenté, dû en grande partie à la réduction des prestations de transfert¹⁸. En d'autres mots, bien que la proportion des gens pauvres dans le corridor Calgary-Edmonton ait pu diminuer, ceux qui étaient pauvres subissaient une plus grande profondeur de la pauvreté.

¹⁷ TD Bank Financial Group. « An Update on the Economy of the Calgary-Edmonton Corridor: More Action Needed for the Tiger to Roar ». Dans *TD Economics Topic Paper*, October 3, 2005, p. 1.

¹⁸ Voir, par exemple : Picot, G., R. Morissette et J. Myles (2003), op.cit; et TD Bank Financial Group (2005), op.cit.

Selon le *Edmonton Social Planning Council*¹⁹, le recours aux banques d'alimentation dans la ville a atteint un sommet en 1996 et, à la fin de la décennie, le taux de recours aux banques d'alimentation (par 1 000 habitants) était de 28% plus élevé qu'avant 1993. Le taux de faillites personnelles (par 1 000 habitants) a également atteint un sommet en 1997 et n'avait pas diminué substantiellement à la fin de la décennie. En fait, le taux de faillites personnelles à Edmonton en 2000 était presque trois fois plus élevé qu'en 1993.

D'autres signes contradictoires existent aussi dans le domaine du logement. Dans son exposé de principes de 2006, l'*Alberta Housing Coalition* a révélé que « depuis 1996, le nombre de sans-abri à Calgary a augmenté de plus de 458%, alors que la population totale de la ville n'a augmenté que d'environ 28%. » On estime que « jusqu'à 50% des gens vivant dans des refuges d'urgence à Calgary ont un emploi. Un grand nombre d'entre eux travaillent au salaire minimum et ne peuvent tout simplement pas se payer un logement²⁰. » De plus, selon l'*Edmonton Housing Trust Fund Homeless Count*, le nombre de sans-abri dans cette ville continue d'augmenter; on estime qu'entre 2002 et 2004, le nombre de sans-abri à Edmonton a augmenté de 14,5%. Un résultat encore plus troublant est le fait que 120 familles ayant 276 enfants de moins de 17 ans étaient incluses dans ce compte des sans-abri²¹. Étant donné la croissance économique rapide en Alberta et son haut taux de migration provenant d'autres régions du Canada, le corridor Calgary-Edmonton fait face à une pénurie de logements depuis le milieu des années 1990.

Malgré les augmentations rapides du nombre de mises en chantier, le vrai problème est devenu la pénurie d'options de logements à prix abordable. En fait, pour ceux qui se trouvent vers le bas du spectre salarial, le problème comprend à la fois la pénurie de logements à prix abordable et les salaires inadéquats. Comme le souligne le Groupe Financier Banque TD, il y a eu au cours des années 1990 « un écart de plus en plus grand entre les résidents 'nantis' et 'démunis' dans le corridor²². » Selon l'étude effectuée par Patricia Lawrence pour le *Parkland Institute*, « 30% des personnes touchant le plus de revenu ont récolté plus de la moitié (52,7%) du revenu marchand total en Alberta et 30% des personnes au bas de l'échelle ont récolté légèrement plus de 10% des salaires nets (10,3%)²³. L'impact des impôts et des transferts n'a pas vraiment réussi à corriger l'iniquité.

En plus de ces tendances salariales, il y a également eu des changements dans le système de transfert du gouvernement. Les revenus de bien-être social en pourcentage des seuils de faible revenu (SFR) ont baissé constamment au cours de la décennie en Alberta. Pour les personnes célibataires aptes au travail dans la province, les revenus de bien-être social ont chuté de 39% en 1991 jusqu'à 27% en 2001. Pour les personnes handicapées, les prestations d'aide sociale ont atteint un sommet de 60% du SFR en 1991 et ont ensuite chuté de manière spectaculaire à 45% en 1992, demeurant près de ce niveau pour le reste de la décennie; en 2001, le revenu de bien-être social des personnes handicapées n'atteignait que 40% du SFR. En ce qui a trait aux chefs de

¹⁹ Edmonton Social Planning Council. *Tracking the TRENDS, Social Health in Edmonton*. Edmonton Social Planning Council, 2002.

²⁰ Alberta Housing Coalition. *Position Paper – Executive Summary*. Alberta Housing Coalition, 2006. Accessible à : <http://housingaction.ca/file/chai/AHC%20position%20paper.pdf>. (Page d'accueil de la Coalition : <http://www.albertahousingcoalition.ca/index.php?Page=702.0>)

²¹ *Ibid.*

²² TD Bank Financial Group (2005), op.cit., p. 3.

²³ Patricia Lawrence. *Advantage for Whom? Declining Family Incomes in a Growing Alberta Economy*. Une étude pour le Parkland Institute, University of Alberta, février 2001, p. 11.

famille monoparentale ayant un enfant, leurs revenus de bien-être social ont atteint un sommet de 57% du SFR en 1991 et ont ensuite diminué jusqu'à 49% en 2001. Pour les couples ayant deux enfants, les revenus de bien-être social en pourcentage du SFR ont également connu leur sommet en 1991 à 62% et ont ensuite diminué régulièrement au cours de la décennie jusqu'à 52% en 2001^{24,25}. Comme l'a souligné Picot et ses collègues, « en Alberta, les diminutions des transferts ont fait augmenter l'intensité des faibles revenus de 22%, augmentation qui a été partiellement compensée par des revenus plus élevés (10%) pour une variation nette de 12%. Les variations des transferts ont surtout influé sur l'écart de faible revenu, le faisant augmenter de 16% au cours des années 1990²⁶. » Il s'ensuit que même si l'incidence du faible revenu dans ces RMR en Alberta a diminué au cours des années 1990 – puisque moins de personnes vivaient sous le SFR – la profondeur de la pauvreté de ceux qui étaient pauvres s'est aggravée. Comme l'a noté le comité des prévisions d'Edmonton, « les riches sont devenus plus riches et les pauvres plus pauvres²⁷ ». Le cas du corridor Calgary-Edmonton souligne les complexités de la pauvreté et le fait que même si des booms économiques peuvent générer la prospérité pour certaines personnes, d'autres ont d'immenses défis à surmonter par rapport à la pauvreté.

Perte de terrain

Pour presque le tiers des RMR examinées dans cette étude, les années 1990 n'ont pas été seulement une décennie perdue, elles ont été une décennie de pertes. Parmi les RMR qui ont perdu du terrain dans la lutte contre la pauvreté, Vancouver et Thunder Bay sont celles qui ont le plus perdu – elles ont subi une hausse de 16,3% de leurs taux de pauvreté de 1990 à 2000. Par contre, bien que Thunder Bay ait subi une *hausse des taux* de pauvreté similaire à celle de Vancouver au cours de la décennie, la hausse de son *taux réel* n'a pas été semblable à celle de Vancouver qui a enregistré le plus haut taux de pauvreté dans chacune des trois années de recensement examinées. En 2000, le taux de pauvreté à Vancouver était de 20,8%, comparativement à 14,1% à Thunder Bay et à 17,4% à St. John's (le deuxième plus haut taux de pauvreté parmi ce groupe de RMR).

À la fin des années 1990, la reprise économique était en cours dans la plupart des régions du Canada, mais la Colombie-Britannique continuait de subir le marasme. Comme l'a souligné White et ses collègues, « le PIB réel provincial par habitant est tombé de 8% au-dessus de la moyenne du reste du pays en 1992 à 8% au-dessous en 2001, après quoi devait s'amorcer un mouvement de reprise²⁸. » La récession prolongée dans cette province s'est reflétée pendant les années 1990 dans une réduction de 25% des mises en chantier résidentielles et était reliée aux difficultés que subissait le marché des ressources non énergétiques telles que la foresterie et l'exploitation minière, de même qu'aux conséquences de la crise asiatique de 1997-1998. Au cours des dernières décennies, l'économie de la Colombie-Britannique est devenue assez étroitement liée à celle de l'Asie; ainsi, quand la crise monétaire a éclaté en Asie en 1997, les

²⁴ Conseil national du bien-être social. *Revenus de bien-être social, 2000 et 2001*. Ottawa : Conseil national du bien-être social, 2002.

²⁵ Ces pourcentages sont fondés sur le SFR de chaque type de famille de la plus grande ville de la province.

²⁶ Picot, G.; R. Morissette et J. Myles (2003), op.cit., p. S25-S26.

²⁷ City Forecast Committee. *Edmonton Socio-Economic Outlook, 2002–2007*. Edmonton, City Forecast Committee, September 2002.

²⁸ White, P., M. Michalowski et P. Cross. « L'essor économique de la côte Ouest ». Dans *L'Observateur économique canadien*, mai 2006, vol. 19, n° 5, Statistique Canada, n° au catalogue 11-010-XWB, 2006.

exportations de la Colombie-Britannique ont chuté. La province – et Vancouver et ses régions environnantes en particulier – a été frappée par une nouvelle crise économique dont les conséquences sont reflétées dans les statistiques de 2000 sur la pauvreté à Vancouver.

Selon White et ses collègues, l'économie de la Colombie-Britannique est devenue plus solide depuis 2001²⁹. Il y a eu une transformation dans la nature de ses exportations (à savoir une plus faible proportion de produits forestiers) et dans la destination de ces exportations (dont une plus grande quantité est destinée à l'Asie et une moins grande quantité aux États-Unis). Cela laisse entendre que dans l'avenir les niveaux de pauvreté dans la province et à Vancouver en particulier seront de plus en plus liés aux tendances économiques en Asie et pas seulement en Amérique du Nord. Encore une fois, cette situation souligne la nécessité d'effectuer des analyses axées sur lieu quand on examine la pauvreté au niveau local.

Le District régional de Vancouver est composé de plusieurs grandes villes. Dans le passé, le noyau historique de cette grande région urbaine – la SDR de Vancouver – enregistrait les plus hauts taux de pauvreté. En 1990 par exemple, le taux de pauvreté de la SDR de Vancouver était de 24,8%, la plaçant au 40^e rang des 44 SDR analysées dans notre étude. En revanche, les taux de pauvreté dans les villes de banlieue avoisinantes étaient beaucoup plus bas : 14,0% à Coquitlam, 15,2% à Richmond, 15,7% à Surrey et 18,5% à Burnaby.

Par contre, en 1995, ces villes de banlieue ont commencé à afficher des taux de pauvreté beaucoup plus similaires au taux du noyau de la ville de Vancouver. À Coquitlam, le taux de pauvreté a grimpé à 22,3%, celui de Richmond à 26,0%, celui de Surrey à 21,4% et celui de Burnaby à 27,8%. Au même moment, le taux de pauvreté de la SDR de Vancouver a grimpé à 31%. En conséquence de ces augmentations des taux de pauvreté, le classement de ces SDR a chuté parmi les 44 examinées dans notre étude. Coquitlam a chuté du 13^e au 24^e rang, Richmond du 17^e au 31^e, Surrey du 19^e au 21^e, Burnaby, du 27^e au 36^e et Vancouver du 40^e au 42^e. En 2000, les taux de pauvreté des SDR de la RMR de Vancouver avaient légèrement diminué par rapport à leur sommet du milieu de la décennie précédente, mais les taux demeuraient bien au-dessus des niveaux précédant la récession. Quant aux changements de classement au cours de la décennie, ce sont les grandes villes au sein de la RMR de Vancouver qui ont subi les plus grandes pertes.

Cette dynamique se déroulait dans le contexte de changements aux politiques d'aide sociale qui ont eu lieu pendant les années 1990. À partir du milieu de la décennie, les revenus de bien-être social en pourcentage du SFR ont commencé à diminuer à mesure que le gouvernement de la Colombie-Britannique a resserré les règles d'admissibilité à l'aide sociale – menant à une diminution du nombre de cas – et effectué des réductions dans les taux de prestations³⁰. Étant donné les interactions probables entre les tendances économiques affectant la province et ces changements dans la politique d'aide sociale, il n'est pas surprenant qu'il y ait eu une diminution radicale de l'ensemble des classements en matière de pauvreté parmi les SDR. Le *Canadian Centre for Policy Alternatives* et le *Social Planning and Research Council* de la Colombie-Britannique ont analysé les changements apportés au système d'aide sociale dans la province et

²⁹ *Ibid.*

³⁰ Klein, Seth et Andrea Long. *A Bad Time To Be Poor, An Analysis of British Columbia's New Welfare Policies*. Canadian Centre for Policy Alternatives (bureau de la C.-B.) et le Social Planning and Research Council (SPARC), C.- B. 2003.

nous préviennent que les changements effectués en 2002 doivent être suivis de près³¹. Lorsque les données sur la pauvreté du recensement de 2006 seront disponibles, il sera intéressant de voir ce qui est arrivé aux taux dans la région de Vancouver entre les recensements de 2001 et de 2006. Le rapport *Vancouver's Vital Signs* soulève de nombreux signes d'avertissement au fil du temps, dont « la croissance significative du nombre de sans-abri dénombrés dans la ville de Vancouver. De 2002 à 2005, le nombre de sans-abri a augmenté de 106%³². »

Le sur-place

Il n'y a eu pour ainsi dire aucun changement aux taux de pauvreté au cours de la décennie dans presque la moitié des RMR examinées dans cette étude. Tout comme les autres, ces RMR ont subi une hausse marquée des taux de pauvreté au milieu de la décennie à cause de la récession, mais elles ont retrouvé ou presque retrouvé leurs niveaux de pauvreté d'avant la récession. La RMR de Saint John au Nouveau-Brunswick se situe au milieu de ce groupe. Bien qu'elle n'ait rien de bien remarquable par rapport aux RMR qui faisaient du sur place pendant les années 1990, Saint John offre un excellent exemple de la persistance d'un haut niveau de pauvreté et de la concentration de la pauvreté au sein du noyau urbain.

La RMR de Saint John a commencé la décennie avec un taux de pauvreté de 17,3% qui a atteint un sommet de 20% en 1995 et qui est revenu à 17,8% en 2000. Cependant, en examinant la SDR de Saint John, une tendance plus troublante apparaît. En 1990, le noyau urbain de la ville (ou SDR) de Saint John avait un taux de pauvreté plus élevé que l'ensemble de la RMR – 21,9% comparativement à 17,3%. Au milieu de la décennie, le taux de pauvreté de la SDR de Saint John avait grimpé à 27% et était redescendu à 24,5% en 2000. Contrairement à la RMR, le taux de pauvreté de la SDR de Saint John n'a pas recouvré son taux d'avant la récession. Il s'ensuit que même si la RMR de Saint John semble avoir fait du sur place pendant les années 1990, le noyau urbain perdait en fait du terrain. Il s'agit d'un exemple de la façon dont l'examen de la pauvreté au fil du temps au niveau d'une RMR peut cacher d'autres dynamiques importantes de la pauvreté dans les grandes régions urbaines.

Dans un rapport de 2005 intitulé *Poverty and Plenty: A Statistical Snapshot of the Quality of Life in Greater Saint John*, Peacock souligne qu'« il est juste de déclarer que le Grand Saint John est en fait composé de deux collectivités distinctes : un centre historique de la ville où se trouve la majorité des résidents les plus vulnérables de la région, et les banlieues en croissance rapide où les revenus médians des ménages sont les plus élevés du Nouveau-Brunswick^{33,34}. » Saint John illustre la tendance vers l'urbanisation de la pauvreté. Contrairement à un bon nombre de régions urbaines aux États-Unis et, à un moindre degré, au Canada (Toronto et Vancouver, par exemple) qui affichent une banlieusardisation accrue de la pauvreté, Saint John est un exemple classique de la prospérité croissante dans les banlieues combinée à un noyau urbain de plus en plus appauvri. Peacock souligne que « tous les quartiers très pauvres qui se trouvent dans la RMR de

³¹ *Ibid.*

³² Vancouver Foundation. *Vancouver's Vital Signs*. Vancouver Foundation, 2006, p. 19.

³³ Peacock, Kurt. *Poverty and Plenty: A Statistical Snapshot of the Quality of Life in Greater Saint John*. Saint John: Human Development Council and Vibrant Communities. Saint John, 2005, p. 17. Accessible à : <http://www.humandevlopmentcouncil.nb.ca/pdf/Poverty%20and%20Plenty.pdf>.

³⁴ Voir aussi : Hatfield, Randy. *Saint John, 2006: Taking Stock*. Saint John: Human Development Council, 2006. Accessible à : <http://www.humandevlopmentcouncil.nb.ca/pdf/SaintJohn2006TakingStock.pdf>.

Saint John sont situés dans les limites de la ville³⁵. » Il s'ensuit que lorsqu'on examine la pauvreté à Saint John, on doit mesurer la concentration de la pauvreté pour vraiment comprendre les dynamiques locales.

Saint John fait partie d'un petit groupe de RMR au Canada qui ont continué d'avoir de très forte concentration de pauvreté dans des quartiers spécifiques au fil du temps – malgré certaines améliorations vers la fin de la décennie. En 2000, un quartier sur six à Saint John (huit des 46 secteurs de recensement) avait des taux de pauvreté de plus de 40% – ce qui signifie que 40% des résidents vivaient sous le SFR. Lorsque nous avons examiné le pourcentage de la population totale de la RMR vivant dans ces quartiers « très pauvres », nous avons découvert que Saint John se classait deuxième après Montréal seulement. Dans la RMR de Saint John en 2000, le taux de pauvreté de quartier – c'est-à-dire le pourcentage d'individus de la RMR vivant dans un quartier très pauvre – était de 10,7%; le taux de la RMR de Montréal était de 12,4%, ce qui représente une grande amélioration pour Montréal comparativement à son taux de 21,9% en 1995. Bien que le taux de pauvreté des quartiers de Saint John ait également diminué (de 12,6% en 1995), l'amélioration était beaucoup moins prononcée. Cela porte à croire que les concentrations élevées de pauvreté à Saint John pourraient être plutôt persistantes au fil du temps.

Toutefois, la mesure de la concentration qui illustre le mieux les défis en matière de pauvreté auxquels Saint John fait face est la concentration des pauvres dans des quartiers pauvres – le pourcentage des individus vivant dans la pauvreté qui vivent également dans des quartiers très pauvres. Cette mesure indique l'étendue à laquelle ceux qui vivent dans la pauvreté subissent les conséquences multiples d'être pauvre dans un quartier pauvre. De toutes les RMR examinées pour cette étude, Saint John a terminé la décennie avec le plus haut taux de concentration de pauvres dans certains quartiers³⁶. En 2000, 27,4% de la population des pauvres de la RMR de Saint John vivaient dans des quartiers très pauvres; la RMR de Montréal suivait avec un taux de 26% de concentration des pauvres. En 1995, Montréal avait le taux le plus élevé, ayant 40,8% de sa population de pauvres vivant dans des quartiers très pauvres, comparativement à 31,4% à Saint John. Cependant, Montréal a de nouveau fait de plus grand progrès sur ce front que Saint John au cours de la dernière moitié de la décennie – laissant entrevoir que les hauts taux de concentration de la pauvreté sont très persistants à Saint John.

Conclusion

Alors que certaines régions urbaines ont amélioré leurs profils de pauvreté au cours des années 1990, nous avons également constaté des signes que la réduction des taux de pauvreté seule ne garantit pas une victoire dans la lutte contre la pauvreté. Au contraire, la façon dont les gains ou les bénéfices de la prospérité économique sont répartis parmi la population est fondamentale

³⁵ Peacock, Kurt (2005), op.cit., p. 23.

³⁶ Kingston (Ontario) et Abbotsford (Colombie-Britannique) ne sont pas incluses dans cette analyse chronologique parce qu'elles ne sont devenues des RMR qu'en 2001. Cependant, si on examine les chiffres du recensement de 2001 par rapport aux mesures de concentration, on voit que même si Abbotsford ne comptait pas de quartier ayant un haut taux de pauvreté en 2000 (c.-à-d. qu'aucun secteur de recensement au sein de la RMR n'avait un taux de pauvreté de 40% ou plus) et donnait donc 0% pour les deux mesures de concentration, il en était tout autrement pour Kingston. En 2000, le taux de pauvreté de quartier de la RMR de Kingston était le troisième plus élevé des toutes les RMR (quelle que soit leur taille) étant donné que 9,9% de ses habitants vivaient dans des quartiers dont le niveau de pauvreté était élevé. Ce qui est encore plus troublant cependant, c'est le fait que la concentration de pauvreté dans les quartiers de cette RMR nouvellement formée en 2000 était la plus élevée de toutes les RMR – 29,3% des personnes vivant dans un ménage à faible revenu vivaient également dans des quartiers très pauvres.

pour déterminer si un boom économique mènera à une sécurité économique à long terme pour la population ou si elle mènera à une inégalité du revenu plus prononcée.

Nous avons également découvert des preuves contradictoires dans le débat continu sur l'« effritement des noyaux urbains » par rapport à la « banlieusardisation de la pauvreté ». Au niveau global, les tailles croissantes des populations et l'augmentation des taux de la pauvreté dans le reste des RMR fournissent des preuves de la banlieusardisation de la pauvreté. En effet, nous avons constaté des niveaux croissants de pauvreté dans les villes de banlieue au sein des RMR de Vancouver et de Toronto. Pourtant la situation à Toronto était mixte : elle révélait une exportation de la pauvreté vers les villes de banlieue au sein de la RMR pendant les années 1990, de même qu'une augmentation des taux de pauvreté dans le noyau historique de la ville de Toronto.

Il s'ensuit qu'alors que certaines régions illustrent la banlieusardisation de la pauvreté, d'autres régions sont beaucoup plus conformes au concept de l'effritement du noyau interne de la ville. Saint John est l'exemple le plus frappant de cette dernière vision de la pauvreté urbaine, étant donné que la pauvreté est devenue de plus en plus concentrée dans le noyau central de la ville alors que la prospérité économique s'étend dans les banlieues adjacentes. Nous avons constaté également que le noyau historique de la ville de Montréal continue d'enregistrer des taux de pauvreté beaucoup plus élevés que dans les villes de banlieue adjacentes.

Qui est le plus vulnérable à la pauvreté?

Des 4,7 millions Canadiens vivant sous le SFR en 2000, 3,3 millions vivaient dans une des 27 plus grandes régions urbaines ou RMR et 2,7 millions de ceux-ci vivaient dans une des 46 plus grandes villes (SDR) – faisant de la pauvreté au Canada une préoccupation « urbaine » importante³⁷.

Comme nous l'avons noté plus haut, la pauvreté se trouve dans chaque région urbaine du Canada et dans chaque ville au sein de la région urbaine, mais la nature et l'étendue du problème varient selon l'endroit. Les variations dans les niveaux de pauvreté découlent d'interactions complexes entre les tendances locales et mondiales, de l'accessibilité aux ressources naturelles, des politiques et programmes gouvernementaux, et de l'évolution historique de l'infrastructure socioéconomique d'un endroit donné. Par conséquent, certains groupes d'individus font face à des obstacles plus importants que d'autres en évoluant dans notre monde et ces obstacles peuvent les rendre plus vulnérables à la pauvreté. Les groupes définis par la présence d'un handicap, du statut d'autochtone, du statut d'immigrant ou du statut de membre d'une minorité visible sont particulièrement vulnérables à la pauvreté.

Pour obtenir des tables de données détaillées et une analyse en profondeur des tendances en matière de pauvreté chez les groupes historiquement vulnérables, consultez *Populations Vulnerable to Poverty*, un rapport du Projet sur la pauvreté urbaine 2007 du CCDS, accessible à www.ccsd.ca/pubs/2007/upp.

Les plus grandes villes du Canada abritent la majorité des pauvres et un grand nombre de groupes historiquement vulnérables à la pauvreté sont très concentrés dans ces villes. Par

³⁷ Nous n'examinons pas la pauvreté « rurale » dans cette étude.

exemple, les grandes villes sont la destination de choix des immigrants au Canada et les groupes de minorités visibles y sont plus concentrés. Lorsqu'on utilise des mesures globales, il n'y a que les peuples autochtones qui sont moins concentrés dans les villes. Ces mesures globales masquent cependant une importante préoccupation – dans une poignée de grandes villes, les Autochtones sont en fait surreprésentés et, pour ces individus, la résidence urbaine s'accompagne d'un haut risque de pauvreté.

Les Autochtones

Au cours de 50 dernières années, les peuples autochtones du Canada se sont de plus en plus urbanisés – un phénomène qui avait affecté la population en général plusieurs années auparavant³⁸. Le niveau d'urbanisation des populations autochtones au Canada a augmenté radicalement depuis 1951 à l'époque où moins d'un Autochtone sur 10 vivait dans les villes; en 2001, presque la moitié d'entre eux vivaient dans des villes^{39,40} et on prévoit que la population urbaine autochtone augmentera également considérablement au cours de la prochaine décennie⁴¹.

En 2001, les Autochtones représentaient un pourcentage relativement faible de la population de la plupart des villes, mais ils étaient surreprésentés parmi les pauvres en milieu urbain. En tout, les Autochtones représentaient 1,7% de la population globale des 46 villes examinées dans ce rapport, mais ils représentaient 3,8% des pauvres. D'ailleurs, dans une poignée de villes – notamment les SDR de Saskatoon, Regina, Winnipeg, Thunder Bay, le Grand Sudbury et Edmonton – leur pourcentage de la population des pauvres était encore plus élevé. À Saskatoon et Regina par exemple, les Autochtones constituaient 9,7% et 8,6% de la population, respectivement, mais ils représentaient 27% et 28,4% de la population des pauvres. Dans les deux cas, ce pourcentage est presque trois fois plus élevé que leur part de la population.

Le taux de pauvreté des Autochtones vivant dans des villes était de 42,8% en 2000 – plus du double du taux des non-autochtones (19%). Dans plus des trois-quarts des villes incluses dans notre étude, les taux de pauvreté chez les Autochtones étaient au moins le double de la population non autochtone. D'ailleurs, à Thunder Bay et à Saskatoon, le taux de pauvreté chez les Autochtones était plus de trois fois plus élevé que celui de la population non autochtone; à Regina, leur taux de pauvreté était quatre fois plus élevé⁴². Globalement en 2000, les

³⁸ Aux fins de cette étude, nous utilisons la variable de recensement « identité autochtone » qui fait référence aux personnes ayant déclaré appartenir à au moins un groupe autochtone, c'est-à-dire Indien de l'Amérique du Nord, Métis ou Inuit. En 2001, un total de 973 355 personnes ont déclaré appartenir à un de ces groupes (ou plus). Ce total était 21,8% plus élevé que le total de 799 010 en 1996. Par contre, la population non autochtone n'a augmenté que de 3% de 1996 à 2001. Selon Statistique Canada, « environ la moitié de la croissance de la population autochtone peut être attribuable à des facteurs démographiques comme leur taux de natalité élevé. Une meilleure sensibilisation aux questions autochtones a probablement contribué à l'autre moitié, étant donné que plus de personnes se sont identifiées comme étant Autochtones et que moins de réserves ont été partiellement dénombrées. » Voir : Statistique Canada. *Peuples autochtones du Canada : un profil démographique*. Recensement 2001 : série « analyses ». N° au catalogue 96F0030XIF2001007. Accessible à : <http://www12.statcan.ca/francais/census01/products/analytic/companion/abor/pdf/96F0030XIF2001007.pdf>

³⁹ *Ibid.*, p. 29.

⁴⁰ En 2001, 31,4% des Autochtones vivaient dans des réserves, 19,5% vivaient dans des régions hors réserve, 21,3% vivaient dans des régions urbaines non-RMR et 27,8% vivaient dans des RMR.

⁴¹ *Rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones*. « Prévision de la croissance de la population de 1991 à 2016 ». Accessible à : http://www.ainc-inac.gc.ca/ch/rcap/sg/sgmm_f.html.

⁴² Lorsque nous offrons des estimations globales pour les RMR ou les SDR, les pourcentages sont fondés sur toutes les RMR ou les SDR examinées dans notre analyse croisée. Par contre, lorsque nous discutons des tendances dans des RMR ou des SDR spécifiques, nous ne présentons que les régions où il y a au moins 1 000 Autochtones vivant sous le SFR. Il ne faut donc pas

Autochtones ont enregistré des taux de pauvreté de plus de 50% dans six villes – Winnipeg, Victoria, Montréal, Regina, Saskatoon et Vancouver, le taux le plus élevé étant à Vancouver (59,5%).

Au sein des grandes régions urbaines (RMR), les plus hauts taux de pauvreté chez les Autochtones se trouvaient dans les plus grandes villes (SDR), soit 42,8%. Le taux de pauvreté chez ceux qui vivaient dans le reste des RMR (les banlieues) était de moitié moins élevé (20,5% par rapport à 42,8%). En fait, les Autochtones s'en tiraient mieux dans le reste des RMR que dans les régions non-RMR (hors réserve) où leur taux de pauvreté était de 30,5%. Cependant, même dans le reste des RMR, le taux de pauvreté chez les Autochtones était encore considérablement plus élevé que celui de la population en général (20,5% comparativement à 12,8%).

La probabilité de pauvreté chez les Autochtones est influencée par un grand nombre de facteurs distincts tels que les différences dans la composition démographique de la population urbaine, les niveaux moyens de scolarisation, les taux de chômage et les salaires dans des centres urbains spécifiques. Il y a pourtant un autre facteur important qui requière un examen plus poussé. Il est essentiel d'examiner les modèles de mobilité de la population autochtone entre les villes et à l'intérieur des villes, et entre les villes et les régions rurales. Souvent appelé l'« hypermobilité » ou « roulement »⁴³, la grande mobilité des Autochtones est un élément fondamental de la compréhension des obstacles auxquels ils font face en navigant à travers l'environnement urbain et le cycle de vie. Le rôle des réserves dans cette hypermobilité en augmente la complexité. Tel que l'a souligné Distasio et ses collègues⁴⁴, les Autochtones sont plus mobiles que la population en général; par exemple, au cours de l'année précédant le recensement de 2001, « un Autochtone sur cinq a déménagé, comparativement à une personne sur sept parmi la population générale des Canadiens⁴⁵. » Ce mouvement survient au sein des régions urbaines et entre les régions urbaines et non urbaines.

Le roulement^{46,47}, ou mouvement fréquent des Autochtones entre les villes et les réserves, est un phénomène lié aux taux élevés de pauvreté qu'ils vivent. La promesse de meilleures possibilités économiques et de logements adéquats dans les régions urbaines encourage un grand nombre d'Autochtones des réserves à tenter leur chance en ville. Pour un trop grand nombre d'entre eux cependant, ce cheminement est caractérisé par un immense réseau d'obstacles, dont le racisme, les difficultés à trouver un emploi, une absence de logement abordable et une absence de programmes et de politiques abordant efficacement les questions de leur établissement dans les villes. Pour un grand nombre d'Autochtones, un taudis est le seul logement abordable qu'ils peuvent trouver dans les villes; pour d'autres, le logement provisoire que leur fournissent des

interpréter l'absence de mention de certaines RMR ou SDR plus petites comme étant une indication que les taux de pauvreté chez les Autochtones sont plus faibles dans ces endroits; dans bien des cas, cela est dû au fait que la taille de l'échantillonnage était trop faible.

⁴³ Distasio, Jino, Gina Sylvestre et Susan Mulligan. *Home Is Where the Heart Is and Right Now That Is Nowhere, An Examination of Hidden Homelessness Among Aboriginal People in Prairie Cities*. Préparé pour l'Institute of Urban Studies en partenariat avec le Social Planning Council of Winnipeg, 2005.

⁴⁴ Ibid., p. 29 et 30.

⁴⁵ Ibid., p. 30.

⁴⁶ Ibid., p. 29.

⁴⁷ Frideres, J.S. et R. R. Gladacz. *Aboriginal People in Canada: Contemporary Conflicts*, 6th Edition. Toronto: Prentice Hall, 2001.

amis ou des membres de leur famille mène souvent à des conditions de surpeuplement, à des mouvements fréquents d'un lieu à un autre et, éventuellement, à une chute vers l'itinérance.

Cette hypermobilité entre les régions urbaines et les réserves, combinée aux divisions juridiques, fait souvent en sorte que les Autochtones en milieu urbain « glissent entre les mailles du filet ». Lorsqu'ils sont dans les réserves, le gouvernement fédéral est responsable de leur fournir du soutien et des services; lorsque des individus quittent la réserve, les services visant à aider ceux qui sont dans le besoin relèvent des gouvernements provinciaux et municipaux.

Les dures réalités de la vie urbaine – en particulier le manque de perspectives d'emploi et d'options de logement abordable – peuvent produire des « facteurs d'incitation » qui mènent un grand nombre d'Autochtones à retourner dans les réserves, ce qui est aggravé par des facteurs sociaux et culturels. Il faut plus de recherche pour comprendre quelles interventions pourraient améliorer l'établissement des Autochtones dans les régions urbaines et pour explorer les améliorations qui sont requises dans les réserves. Une intervention réussie qui pourrait servir de modèle à l'élaboration future de politiques et de programmes est le Centre for Aboriginal Human Resource Development (CAHRD)⁴⁸. Il s'agit d'une organisation communautaire à but non lucratif de Winnipeg qui offre des services de soutien à l'éducation, à la formation et à l'emploi aux Autochtones vivant dans la ville.

De tous les groupes que nous avons examinés dans notre étude, les Autochtones sont les plus concentrés dans les quartiers « très pauvres » – définis ici comme étant des secteurs de recensement où les taux de pauvreté sont de 40% ou plus. Dans certaines villes, la concentration est assez lamentable. À Winnipeg par exemple, 46,7% de tous les Autochtones pauvres vivent dans des quartiers très pauvres, comparativement à 25,2% de l'ensemble des personnes pauvres et 28,4% des minorités visibles pauvres. Des résultats similaires s'appliquent à Regina, Saskatoon, Edmonton, Vancouver et Victoria.

Immigrants

À la fin des années 1990, cinq régions urbaines étaient devenues la destination de choix de 80% des immigrants s'établissant au Canada – Toronto, Vancouver, Montréal, Calgary et Ottawa. Toronto était d'ailleurs de loin le choix le plus populaire. En fait, alors que les immigrants représentaient 18% de la population totale du Canada en 2001, ils constituaient 44% de la population de Toronto.

Dans l'ensemble, les immigrants tendent à subir de plus hauts taux de pauvreté que les résidents nés au Canada dans un grand nombre de villes, bien qu'il y ait des exceptions. Les immigrants mieux établis – ceux qui sont arrivés au Canada avant 1986 – enregistrent souvent des taux de pauvreté plus faibles que les citoyens nés au Canada. Par contre les immigrants plus récents – ceux qui ont immigré entre 1996 et 2001 – enregistrent constamment des taux de pauvreté plus élevés que les citoyens nés au Canada dans chacune des villes.

Il y avait de très grandes différences entre les taux de pauvreté des populations originaires du Canada et les populations d'immigrants dans un grand nombre de villes. Par exemple, les villes

⁴⁸ <http://www.cahrd.org>

de Richmond et de Coquitlam au sein de la RMR de Vancouver ont enregistré des taux de pauvreté chez les immigrants plus de 2,5 fois plus élevés que chez les résidents nés au Canada. Les taux de pauvreté les plus faibles chez les immigrants ont été enregistrés dans le sud de l'Ontario. À Cambridge et à Burlington, par exemple, il y avait environ un immigrant sur 10 vivant dans la pauvreté, alors que les taux de pauvreté chez les immigrants vivant à Toronto étaient très élevés.

Cette situation s'explique en partie par la composition de la population des immigrants dans les différentes villes et, à cet égard, la période de l'immigration est très importante. Les immigrants installés au Canada depuis plus longtemps jouissent de plusieurs avantages par rapport à leurs contreparties arrivées plus récemment. Il faut souvent du temps pour développer les compétences linguistiques et obtenir la formation et l'expérience de travail au Canada requis pour s'orienter dans le marché du travail. Il faut également du temps pour développer des réseaux et s'établir dans le marché du travail. Il n'est donc pas surprenant que le taux de pauvreté chez les nouveaux immigrants soit plus élevé que chez les immigrants mieux établis dans les 46 villes choisies pour cette étude⁴⁹. Dans certains cas, le taux de pauvreté chez certains nouveaux immigrants était considérablement plus élevé que chez les immigrants mieux établis – presque trois fois plus élevé. De plus, bien que les immigrants constituaient 5,9% de la population totale de ces villes, ils représentaient 13,4% de tous les pauvres.

Dans certains centres urbains, les nouveaux immigrants semblent avoir été affectés disproportionnellement par la récession du début des années 1990. Heisz et McLeod⁵⁰ ont constaté que le taux de pauvreté chez les nouveaux immigrants dans la RMR de Vancouver a augmenté de 26,7% en 1990 à 37,4% en 2000, alors que ce taux chez les immigrants moins récents a augmenté considérablement moins (de 14,7% à 15,4%).

Heisz et McLeod ont également constaté que les nouveaux immigrants représentaient un pourcentage de plus en plus grand de la population de la RMR de Vancouver au cours des années 1990 – passant de 8,8% en 1990 à 16,6% en 2000 – bien que leur part de la population pauvre ait augmenté davantage, passant de 14,9% en 1990 à 32,6% en 2000.

Un grand nombre de projets de recherche se sont concentrés sur les difficultés économiques des nouveaux immigrants au Canada. Au cours des deux dernières décennies, un écart grandissant est devenu évident dans les taux de faible revenu et de gains des immigrants – en particulier des nouveaux immigrants – comparativement aux résidents nés au Canada^{51,52}. Les recherches suggèrent que l'écart initial des gains qui accompagne généralement le processus d'immigration

⁴⁹ Toutes les statistiques globales sont fondées sur des données des 46 villes choisies. Toutefois, en examinant les SDR individuellement, nous n'avons inclus que celles comprenant au moins 1 000 individus pauvres pour chaque sous-population examinée. Lorsque nous nous sommes concentrés sur les immigrants établis (arrivés avant 1986) et sur les nouveaux immigrants (arrivés entre 1996 et 2001), seulement 20 des 46 villes incluses dans cette étude satisfaisaient aux critères.

⁵⁰ Heisz, Andrew et Logan McLeod. *Faible revenu dans les régions métropolitaines de recensement, 1980 à 2000*. Ottawa : Statistique Canada, 2004. N° au catalogue 89-613-MIF, n° 01.

⁵¹ Frenette, Marc et René Morissette. *Convergeront-ils un jour? Les gains des travailleurs immigrants et de ceux nés au Canada au cours des dernières décennies*. Direction des études analytiques : documents de recherche. Ottawa : Statistique Canada, 2003. N° au catalogue 11F0019MIF, n° 215.

⁵² Picot, Garnet et coll. *La hausse du taux de faible revenu chez les immigrants au Canada*. Direction des études analytiques : documents de recherche. Ottawa : Statistique Canada, 2003. N° au catalogue 11F0019MIF, n° 198.

ne se rétrécit pas aussi rapidement que pour les générations d'immigrants des décennies précédentes, même après une période d'ajustement au marché du travail canadien.

Pourtant, le processus d'immigration au Canada continue de privilégier les requérants les plus instruits. Contrairement à l'immigration d'avant les années 1980, la majorité des nouveaux immigrants sont entrés au Canada en vertu de la composante économique (58% des nouveaux immigrants en 2000); seulement 27% sont entrés en vertu de la catégorie des familles⁵³. Les nouveaux immigrants tendent également à être mieux instruits que ceux des générations précédentes. En 2001, 42% des nouveaux immigrants détenaient un diplôme universitaire. Selon Picot et Sweetman⁵⁴, ces changements dans la composition sociodémographique des immigrants au cours de la décennie et la grande amélioration de l'économie à la fin des années 1990 auraient dû se traduire par une amélioration du bien-être économique en général. Cela ne s'est pas produit cependant. Andrew Heisz⁵⁵ souligne que pendant les années 1990, « [à] Toronto et Vancouver, le taux d'emploi n'a diminué considérablement que chez les nouveaux immigrants. » Il est de plus en plus probable que les nouveaux immigrants occupent des emplois à temps partiel ou pour une partie de l'année, et il est plus que probable qu'ils soient sous-employés. En 2000, « à Vancouver, par exemple, 31% des nouveaux immigrants titulaires d'un diplôme universitaire occupaient un emploi à faible niveau de compétences comparativement à seulement 13% des diplômés nés au Canada.^{56,57} » Cette question est particulièrement importante puisque le Canada compte sur les immigrants pour stimuler sa croissance économique. On estime que « la sous-utilisation des compétences des immigrants coûte environ 2 milliards de dollars annuellement à l'économie canadienne⁵⁸. » (Voir aussi : Picot et coll., 2007⁵⁹)

Divers facteurs peuvent sous-tendre cette intégration plus lente que prévue des nouveaux immigrants dans le marché du travail. Par exemple, un des facteurs sans doute important est le manque de reconnaissance de l'éducation, des diplômes et de l'expérience de travail obtenus à l'extérieur du Canada. Pour certains, ce « décalage est un indicateur d'une discrimination structurelle de l'emploi. La situation semble s'être améliorée, mais la discrimination raciale systémique en matière d'emploi persiste⁶⁰. » Aujourd'hui, la majorité des nouveaux immigrants sont des membres de minorités visibles en provenance des régions de l'Asie et du Pacifique et des pays de l'Afrique et du Moyen Orient. On a établi un lien entre ces changements dans les pays d'origine et le statut de minorité visible des nouveaux immigrants et la discrimination raciale systémique menant à une pénurie de possibilités d'emploi et à de hauts taux de pauvreté.

⁵³ Citoyenneté et Immigration Canada. *Faits et chiffres 2000 : Aperçu de l'immigration*. Ottawa : CIC, 2001. Accessible à : www.cic.gc.ca.

⁵⁴ Picot, Garnett et Arthur Sweetman. *Dégradation du bien-être économique des immigrants et des causes possibles : mise à jour 2005*. Direction des études analytiques : documents de recherche. Ottawa : Statistique Canada, 2005. N° au catalogue 11F0019MIF, n° 262.

⁵⁵ Heisz, Andrew (2005), op. cit. p. 15.

⁵⁶ *Ibid.*

⁵⁷ Pour voir une conclusion similaire, consultez aussi : Picot, Garnett et Feng Hou. *La hausse du taux de faible revenu chez les immigrants au Canada*. Ottawa: Statistique Canada, 2003.

⁵⁸ Reitz, Jeffrey G. *Tapping Immigrants' Skills: New Directions for Canadian Immigration Policy in the Knowledge Economy*. Dans IRPP Choices, vol. 11, n° 1, février 2005. Accessible à : www.irpp.org.

⁵⁹ Picot, Garnett, Feng Hou et Simon Coulombe. *Le faible revenu chronique et la dynamique du faible revenu chez les nouveaux immigrants*. Direction des études analytiques : documents de recherche. Ottawa: Statistique Canada, 2007. N° au catalogue 11F0019MIF2007294.

⁶⁰ Galabuzi, Grace-Edward et Cheryl Teelucksingh. *Working Precariously: The Impact of Race and Immigrant Status on Employment Opportunities and Outcomes in Canada*. Toronto: Centre for Social Justice, 2005. <http://www.socialjustice.org/uploads/pubs/WorkingPrecariously.pdf>

En effet, selon les conclusions de l'Enquête sur la diversité ethnique, « 1 personne appartenant à une minorité visible sur 5 fait état de discrimination ou de traitement non équitable, particulièrement en milieu de travail ou au moment de postuler un emploi⁶¹. »

En examinant 20 des plus grandes villes canadiennes – les RMR comprenant au moins 1 000 personnes pauvres dans chaque groupe de référence – pour comparer les taux de pauvreté chez les *nouveaux immigrants* à ceux des *immigrants établis* et des *citoyens nés au Canada*, nous avons constaté beaucoup de concordances dans les taux de pauvreté relatifs entre les immigrants établis et les résidents nés au Canada dans chaque ville. Non seulement étaient-ils classés à des niveaux de pauvreté similaires, mais l'écart entre les points de pourcentage des taux de ces deux populations était passablement faible dans chaque ville, allant de presque aucune différence à un écart de 3,8 à Edmonton. En fait, la différence dans les taux de pauvreté entre les citoyens nés au Canada et les populations d'immigrants établis n'atteignait plus d'un point de pourcentage que dans 11 des 20 villes examinées et, dans neuf de ces 11 villes, le taux de pauvreté des immigrants établis était plus faible que celui des résidents nés au Canada. Notamment Edmonton, Winnipeg, Vancouver et London avaient des écarts de points de pourcentage de 2,8 à 3,8 dont les taux les plus faibles s'appliquaient aux immigrants établis. Ces statistiques n'étaient toutefois pas ajustées selon l'âge et il est probable que la population d'immigrants établis soit plus âgée que les autres groupes de référence et donc à une étape plus avancée de leur carrière dans le marché du travail.

En revanche, nous avons constaté de grandes différences entre les taux de pauvreté des nouveaux immigrants et ceux des citoyens nés au Canada et des immigrants établis. Le plus grand écart était à Richmond où le taux de pauvreté des nouveaux immigrants était de 53,7%, comparativement à un taux de 13% chez les immigrants établis – un écart de 40,7 points de pourcentage. Or, même si Richmond se classe au 11^e rang des 20 villes par rapport à la pauvreté chez les personnes nées au Canada et les immigrants établis, elle se classe 18^e sur 20 quant à la pauvreté chez les nouveaux immigrants. Cela laisse entrevoir que les nouveaux immigrants à Richmond sont beaucoup plus vulnérables à la pauvreté qu'on pourrait s'y attendre étant donné le profil général de pauvreté de la ville. L'écart le plus faible dans les taux de pauvreté se trouvait à Vaughan en Ontario où les nouveaux immigrants accusaient un taux de pauvreté de 19,2% (le taux le plus faible des 20 villes) et les immigrants établis, un taux de 9,2% – un écart de 9,9 points de pourcentage.

Nous avons également constaté que la configuration spatiale de la pauvreté était sensiblement différente pour les immigrants que pour les citoyens nés au Canada. Par exemple, le taux de concentration des immigrants pauvres dans des quartiers « très pauvres » était beaucoup plus élevé que celui d'autres groupes à Sherbrooke, Québec et Montréal en particulier. À Québec, par exemple, trois immigrants pauvres sur cinq vivent dans des quartiers très pauvres. Par contre, les immigrants pauvres à Kingston étaient moins concentrés dans les quartiers très pauvres que les autres groupes de pauvres.

Quel que soit l'endroit où ils décident de vivre, les nouveaux immigrants auront probablement de la difficulté à s'intégrer au marché du travail canadien. Par contre, s'ils s'installent dans une ville

⁶¹ Palameta, Boris. « Le faible revenu chez les immigrants et les minorités visibles ». Dans *L'emploi et le revenu en perspective*. Ottawa: Statistique Canada. N° au catalogue 75-001-XIE, avril 2004, p. 17.

où les taux globaux de pauvreté sont élevés (telle que Montréal), ils risquent de subir un haut taux de pauvreté. De la même manière, s'ils vivent dans une ville où les taux de pauvreté sont faibles (telle que Vaughan), ils courent moins de risque de vivre dans la pauvreté. Pourtant, dans les deux types de ville, il est probable qu'il y aura un écart entre les taux de pauvreté chez les nouveaux immigrants et chez les citoyens nés au Canada et les populations d'immigrants établis. Dans d'autres endroits (tels que Richmond) où l'écart était exceptionnellement grand entre les taux de pauvreté, cet écart suggère que les nouveaux immigrants affrontent de plus grands défis pour intégrer le marché du travail dans ces régions urbaines.

Les conclusions de cette étude et d'autres études indiquent que les efforts coordonnés au niveau national *et* au niveau urbain sont une partie intégrante de la façon d'aborder la pauvreté chez les immigrants. Puisque les villes sont singulièrement affectées par l'établissement des nouveaux immigrants, il faudra devenir conscients et sensibilisés à l'égard des dynamiques locales – démographie, économie, besoins du marché du travail et attitudes envers les immigrants – pour en arriver à améliorer la situation économique des immigrants au Canada.

Minorités visibles

La population des minorités visibles au Canada a augmenté de 25% de 1996 à 2001, comparativement à une augmentation de 4% de l'ensemble de la population. Cette croissance de la population de minorités visibles est attribuable en grande partie à l'immigration dont la principale source est maintenant des pays d'origine non européens – « 73% des immigrants arrivés dans les années 1990 étaient des membres de minorités visibles⁶². » Selon les prévisions, d'ici 2016 « les minorités visibles devraient représenter un cinquième de la population canadienne⁶³. »

Dans les 46 villes examinées au cours de cette étude, il était plus probable que les membres des minorités visibles vivent dans la pauvreté que les non-membres de minorités visibles – 29% comparativement à 16,3%⁶⁴. Et alors qu'ils représentaient près du quart (24,5%) de la population de ces villes, les membres des minorités visibles constituaient 36,6% de la population pauvre. En fait, à Coquitlam, Burnaby, Toronto, Vancouver, Surrey, Mississauga et Richmond Hill, les membres des minorités visibles constituaient plus de la moitié de la population pauvre et à Richmond et Markham, plus des trois quarts de la population pauvre étaient des membres de minorités visibles. Dans toutes les villes examinées, le taux de pauvreté chez les membres des minorités visibles était plus élevé que chez les non-membres des minorités visibles – dans la plupart des cas, il était de 1,5 à presque 3 fois plus élevé.

Les taux de pauvreté chez les membres des minorités visibles allaient de 50% dans les villes de Québec et Montréal à moins de 14% à Brampton et Vaughan. Dans certaines villes – notamment à St. Catharines, Halifax, London et Coquitlam – il y avait un très grand écart dans les points de pourcentage et de très grands écarts proportionnels entre les taux de pauvreté chez les membres des minorités visibles et ceux des non-membres des minorités visibles. De plus, bien que des

⁶² *Ibid.*, p. 10

⁶³ *Ibid.*, p. 11

⁶⁴ Les statistiques globales ont été calculées en utilisant des données des 46 villes. Sept villes avaient moins de 1 000 personnes de minorités visibles et n'ont donc pas été incluses dans l'analyse de la pauvreté chez les minorités visibles.

viles comme Halifax et St. Catharines se classaient au 15^e et 16^e rang quant aux taux d'ensemble de pauvreté de ses citoyens, elles se classaient au 31^e et 33^e rang quant à la pauvreté chez ses résidents de minorités visibles. Cela porte à croire que dans ces deux villes en particulier, les membres des minorités visibles accusent un retard assez important par rapport au reste de la population en termes de revenu.

Nous avons constaté également que les régions urbaines présentaient différentes configurations spatiales de pauvreté pour les membres des minorités visibles. Par exemple, Ottawa, Halifax, Windsor, Toronto, Hull, Saint John, Sherbrooke, Québec et Montréal avaient toutes des proportions plus élevées de membres des minorités visibles que la plupart des autres groupes concentrés dans les quartiers « très pauvres ». Par contre à Regina, Kingston et Vancouver, les personnes de minorités visibles étaient moins concentrées dans les quartiers très pauvres que beaucoup d'autres groupes.

Personnes handicapées

Comme pour les autres groupes vulnérables, les personnes handicapées étaient surreprésentées parmi les pauvres. Dans les 46 villes examinées dans cette étude, 16% de tous les résidents ont signalé souffrir d'un type quelconque de limitation des activités ou d'incapacité, par contre 22,4% de tous les pauvres ont indiqué qu'ils souffraient d'une incapacité. Le taux global de pauvreté urbaine chez les personnes souffrant d'une incapacité était de 27,1% en 2000, comparativement à 17,9% pour ceux sans incapacité – une différence de 9,2 points de pourcentage.

Les taux de pauvreté chez les personnes handicapées dans toutes les villes examinées étaient plus élevés que chez les personnes sans incapacité. Les taux les plus élevés se trouvaient dans les SDR au Québec : Québec (49,2%), Montréal (46%), Longueuil (42,7%), Sherbrooke (42,3%), Trois-Rivières (42,2%) et Hull (38,5%). Par contre, les taux les plus faibles se trouvaient principalement dans les villes du sud de l'Ontario (sauf pour Saanich en C.-B.⁶⁵) : Vaughan (13,4%), Oakville (14,4%), Burlington (14,9%), Saanich (15,5%), Markham (16,2%) et Brampton (16,4%). Cela n'est pas surprenant, étant donné les taux globaux de pauvreté élevés dans ces villes, parce que les villes dont les taux globaux de pauvreté sont plus élevés ont tendance à avoir également les taux de pauvreté les plus élevés chez les personnes handicapées, et les villes dont les taux globaux de pauvreté sont faibles ont également les taux de pauvreté les plus faibles chez les personnes handicapées.

En moyenne, le taux de pauvreté des personnes handicapées était 1,5 fois plus élevé que chez les personnes sans incapacité. Toutefois, à Oakville, Burlington, Cambridge et Gatineau, le taux de pauvreté des personnes handicapées était deux fois plus élevé que chez celles sans incapacité. (Curieusement, Oakville, Burlington et Cambridge se sont classées parmi les villes dont les taux de pauvreté étaient les plus faibles chez les personnes handicapées; pourtant, elles avaient les écarts proportionnels les plus élevés entre les taux de pauvreté des personnes avec et sans incapacité.)

⁶⁵ Le taux de pauvreté chez les personnes handicapées à Saanich est sans doute étroitement lié aux taux plus faibles de pauvreté chez les aînés de cette ville, étant donné que les probabilités d'incapacité augmentent avec l'âge.

Bien qu'il soit tentant de comparer les taux de pauvreté et de conclure que les personnes handicapées s'en tirent mieux dans certaines villes que dans d'autres, il est important d'examiner les taux dans le contexte des autres groupes au même endroit. De grands écarts entre les groupes vulnérables et le reste de la population peuvent indiquer la possibilité d'un haut niveau d'inégalité, indépendamment du fait que ces groupes puissent mieux s'en tirer relativement à leurs contreparties à d'autres endroits. De plus, lorsque ces grands écarts sont évidents pendant les périodes de prospérité économiques, il est raisonnable de s'inquiéter que des récessions futures frapperont disproportionnellement ces groupes vulnérables, telles que les personnes handicapées.

La relation entre une incapacité et la pauvreté est complexe et l'âge joue un rôle important. Par exemple, les enfants de moins de 15 ans ayant une incapacité subissent des taux de pauvreté plus élevés (33,3%) que les adultes en âge de travailler ayant une incapacité (28,9%) ou des aînés ayant des incapacités (23,4%)^{66,67}. Mais les effets de l'âge varient d'un endroit à l'autre. Les taux de pauvreté des aînés ayant des incapacités à Saanich, London, Kingston, St. John's et Victoria étaient plus faibles que ceux de la population générale dans ces villes. Dans d'autres secteurs tels que Burlington, Vaughan, Gatineau, Oakville et Brampton, les taux de pauvreté des aînés ayant des incapacités étaient relativement élevés comparativement aux autres résidents de ces villes. Ces variations reflètent vraisemblablement plusieurs facteurs tels que l'âge au début de l'incapacité, le type d'incapacité et sa gravité, les besoins de soutien et de services de l'individu, et l'accessibilité au soutien et aux services. Par exemple, le profil de la rente des aînés qui développent une incapacité *à mesure qu'ils prennent de l'âge* est très différent de celui des aînés qui *avaient une incapacité* au moment de vieillir. À cause de leurs antécédents de travail, les membres du premier groupe ont tendance à avoir accès à plus de ressources économiques acquises avant de souffrir d'une incapacité.

La *constante* dans les 46 villes est le taux de pauvreté des adultes en âge de travailler ayant des incapacités qui est plus élevé que dans l'ensemble de la population. Pour ces adultes en âge de travailler ayant des incapacités, les taux de pauvreté plus élevés sont étroitement liés aux obstacles dans le marché du travail^{68,69}. Ils ont moins de chance d'avoir occupé un emploi comparativement à leurs contreparties sans incapacité, quelles que soient la province ou la ville où ils résident. De plus, les différences dans la pauvreté qu'ils subissent reflètent les différences dans la structure du marché du travail, dans les programmes locaux et provinciaux destinés aux personnes handicapées, dans l'accès aux programmes de soutien du revenu et dans d'autres facteurs qui ont des incidences sur leurs possibilités tels que l'accès aux édifices et au transport,

⁶⁶ Étant donné que le nombre d'enfants ayant des incapacités vivant dans la pauvreté était assez faible dans un grand nombre des 46 villes examinées, nous ne pouvons pas offrir des ventilations détaillées par ville pour ce groupe d'âge. Cependant, les données sur les enfants ayant des incapacités indiquent qu'ils sont soumis constamment à des taux de pauvreté plus élevés que ceux de la population en général.

⁶⁷ Il est également évident que, pour les trois groupes d'âge de personnes handicapées, les taux globaux de pauvreté dans les 46 villes étaient plus élevés que les taux nationaux. Par exemple le taux global de pauvreté des enfants ayant des incapacités dans les plus grandes villes était de 33,3%, comparativement au taux de 28,3% chez les enfants ayant des incapacités dans l'ensemble du Canada. De la même façon, pour les adultes en âge de travailler ayant des incapacités, le taux global de pauvreté urbaine était de 28,9%, comparativement à 26,1% au Canada; quant aux aînés ayant des incapacités, le taux global de pauvreté dans les villes était de 23,4%, comparativement à 18,6% au Canada.

⁶⁸ Fawcett, Gail. *Vivre avec une incapacité au Canada: un portrait économique*. Ottawa: Bureau de la condition des personnes handicapées, Ressources humaines et Développement social Canada. 1996.

⁶⁹ Fawcett, Gail. *Vaincre les obstacles : Les femmes handicapées et le marché du travail en Ontario*. Ottawa. Conseil canadien de développement social, 2000.

la volonté des employeurs d'offrir des accommodements dans le milieu de travail et l'accessibilité à des options de logement abordable local.

Un facteur critique permettant de comprendre la vulnérabilité économique des personnes handicapées – quel que soit leur âge – est l'accessibilité aux appuis et aux services. La présence de tels appuis peut faciliter l'accès à un emploi et donc à un revenu, alors que l'absence de services peut enraceriner les désavantages économiques (par ex. les faibles taux d'aide sociale). La vulnérabilité unique que vivent les personnes handicapées sous ce rapport souligne l'importance d'adopter d'une optique axée sur le lieu en étudiant la pauvreté et l'incapacité.

Âge, sexe et famille : les clivages de la vulnérabilité

La pauvreté est de nature dynamique. Elle se déroule tout au long du cycle de vie des personnes, rendant éventuellement toute personne vulnérable à un moment donné de sa vie. Pour certaines personnes, la pauvreté peut être de longue durée alors que pour d'autres elle est une situation à court terme; elle peut aussi être cyclique, et certaines personnes réussiront à lui échapper totalement. Bien que certaines caractéristiques soient liées à une vulnérabilité accrue à la pauvreté, celle-ci représente un défi qui est très sensible au cheminement de l'être humain. De la naissance à la mort, en passant par la création et la dissolution des familles, la pauvreté est infailliblement liée aux caractéristiques fondamentales de l'âge, du sexe et de la famille de l'être humain. Certaines étapes de la vie nous rendent plus vulnérables à la pauvreté que d'autres, et dans notre monde « sensible aux sexes », les hommes et les femmes vivent souvent leur cycle de vie différemment. Il s'ensuit que la menace de pauvreté à laquelle certains groupes font face est compliquée par les clivages de la vulnérabilité définie selon le sexe, l'âge et la famille.

Nous avons constaté, par exemple, de plus hauts taux de pauvreté chez les enfants et les jeunes des plus grandes villes du Canada. Lorsque nous avons appliqué l'optique des sexes à ce problème, nous avons découvert que les tendances en matière de pauvreté sont très différentes chez les femmes et les hommes pendant qu'ils naviguent à travers leur cycle de vie. Pour les femmes, les désavantages économiques (par rapport aux hommes) commencent pendant la jeunesse et continuent pendant toute leur vie adulte; et lorsque les femmes deviennent des aînées, le risque de pauvreté s'accroît considérablement pour elles, alors que les hommes maintiennent plus ou moins le même profil de pauvreté qu'ils avaient pendant les dernières années de leur vie active. En général, le vieillissement entraîne dans son sillage des niveaux de pauvreté beaucoup plus élevés chez les femmes que chez les hommes.

Quand une interaction survient entre l'âge, le sexe et le type de famille, les incidences sur les multiples niveaux de désavantage deviennent évidentes. Par exemple, les taux de pauvreté étaient très élevés – presque 50% – chez les femmes âgées vivant seules. Et même si le fait de vivre seul augmente le risque de pauvreté chez les hommes âgés, il était beaucoup moins prononcé que chez les femmes. Il y a également de très hauts taux de pauvreté chez les personnes vivant dans des familles monoparentales ayant des enfants de moins de 18 ans – dans certaines villes le taux de pauvreté de ce groupe atteignait presque 70% (68,5% à Saint John). En effet, l'âge, le sexe et la famille façonnent les inégalités économiques dans les collectivités partout au pays et chaque ville a son propre profil et mélange de pauvreté.

Pour obtenir des tables de données détaillées et une analyse en profondeur de l'incidence de l'âge, du sexe et de la situation de famille sur les tendances en matière de pauvreté, consultez aussi *Age, Gender and Family*, un rapport du Projet sur la pauvreté urbaine 2007 du CCDS. Il est accessible à www.ccsd.ca/pubs/2007/upp.

Dans l'ensemble, les taux de pauvreté les plus élevés se trouvent chez les enfants dans les villes où les taux globaux de pauvreté sont les plus élevés. Il n'est donc pas surprenant que les taux de pauvreté les plus élevés chez les enfants se trouvent dans les villes du Québec et que les taux de pauvreté les moins élevés chez les enfants sont dans les villes du sud de l'Ontario. En analysant ces tendances plus en détail, nous avons constaté que le taux de pauvreté chez les enfants était considérablement plus élevé que le taux global de pauvreté – 10 points de pourcentage plus élevé – dans des villes telles que Saint John. Il y avait également des différences remarquables entre les taux de pauvreté chez les enfants dans les villes au sein des mêmes grandes régions métropolitaines (RMR), ce qui semble indiquer une relation plus complexe qu'une simple différence de possibilités économiques entre les régions. Par exemple, la SDR de Toronto avait un des plus grands écarts de points de pourcentage entre le taux de pauvreté chez les enfants et le taux global de pauvreté (7,2%), alors que les villes adjacentes d'Oakville, Vaughan et Richmond Hill avait moins d'un point de pourcentage d'écart. De la même façon, au Québec, Montréal et Longueuil avaient des taux de pauvreté élevés chez les enfants (41,7% et 32,4% respectivement) et de grands écarts dans les points de pourcentage entre leur taux de pauvreté des enfants et le taux global de pauvreté de la ville (7,7 et 7,2 points de pourcentage respectivement), alors que la ville adjacente de Laval avait un taux de pauvreté chez les enfants beaucoup moins élevé (17,8%) et un écart de seulement 1,8 point de pourcentage entre le taux de pauvreté chez les enfants et le taux global de pauvreté de la ville.

Lorsque nous avons classé toutes les villes selon les taux de pauvreté de leurs divers groupes, le profil de pauvreté unique de chaque ville était évident. Certaines villes se classaient décidément mieux par rapport à la pauvreté chez les enfants que par rapport à leurs taux globaux de pauvreté. Le classement de plusieurs villes du Québec en particulier était plus favorable par rapport à la pauvreté chez les enfants que par rapport à la pauvreté globale, alors que les classements d'un grand nombre de villes de l'Ontario, de même que Regina et Saint John, étaient moins favorables par rapport à la pauvreté chez les enfants que par rapport à leurs taux globaux de pauvreté.

Certaines villes avaient également des classements favorables par rapport à la pauvreté chez les jeunes comparativement à la pauvreté globale, ce qui était particulièrement le cas à Laval, Jonquière, Chicoutimi, Longueuil et Surrey. Par ailleurs, Saanich se classait au 6^e rang le plus bas relativement au taux global de pauvreté parmi les 46 villes examinées dans cette étude, mais se classait au 22^e rang quant à la pauvreté des jeunes. Victoria pour sa part, qui se classait au 38^e rang quant à son taux global de pauvreté, avait le plus haut taux de pauvreté chez les jeunes (à 44,8%) parmi les 46 villes. En fait, le taux de pauvreté chez les jeunes à Victoria était de 20 points de pourcentage plus élevés que son taux global de pauvreté. Les taux de pauvreté chez les jeunes les plus remarquablement élevés que les taux globaux de pauvreté se trouvaient à Kingston, Saskatoon et Trois-Rivières.

Dans certaines villes, il était décidément plus probable que les enfants pauvres vivent dans des quartiers « très pauvres » de ces villes par rapport à d'autres groupes. Par exemple, Kingston, Saskatoon, Toronto, Victoria, Longueuil et Montréal avaient toutes des concentrations plus élevées que la moyenne d'enfants pauvres (relativement à d'autres groupes dans ces villes)

vivant dans des quartiers très pauvres. Et bien que Toronto ait eu une concentration élevée d'enfants pauvres dans des quartiers très pauvres, la ville adjacente de Vaughan (qui n'a pas de quartier très pauvre) avait en fait une proportion plus élevée que la moyenne d'enfants pauvres vivant dans des quartiers « où il y avait peu de pauvreté ». À Kingston et Sherbrooke, ce sont les jeunes pauvres qui se retrouvaient en plus grande concentration dans les quartiers très pauvres comparativement aux autres groupes.

Quant aux aînés, le taux de pauvreté le plus bas était à Saanich à 7,8% – et il était considérablement plus bas que le taux de pauvreté de 21,4% chez les jeunes de cette ville qui l'a classée au 22^e rang des 46 villes. Kingston avait le deuxième taux le plus faible de pauvreté chez les aînés à 10% et un taux de pauvreté élevé chez les jeunes à 29,5% (le 35^e rang). À London, le taux de pauvreté chez les aînés était de 11,6% (le 3^e rang), alors que son taux de pauvreté chez les jeunes était de 25,9% (29^e rang). Il est évident que certaines villes avaient des profils plus favorables à leurs aînés qu'à leurs jeunes, indiquant la variété de situations auxquelles des personnes peuvent faire face à différentes étapes de leur cycle de vie.

Dans l'ensemble, le profil de pauvreté des aînés tendait à tomber entre celui des enfants et des jeunes et celui des familles d'âge actif; cependant, encore une fois, il y avait des variations selon les villes. Par exemple, Gatineau se classait au 21^e rang du taux global de pauvreté, mais au 41^e rang quant à la pauvreté chez les aînés. De la même façon, Brampton s'est classée au 5^e rang du taux global de pauvreté, mais au 24^e rang quant à la pauvreté chez les aînés, et Vaughan s'est classée au 3^e rang de la pauvreté globale et seulement au 21^e rang par rapport à la pauvreté des aînés.

En examinant de plus près la situation des aînés, nous avons constaté que les plus âgés étaient les plus désavantagés, en particulier les femmes de 75 ans et plus. À Niagara Falls, Regina et Saanich, les taux de pauvreté chez les femmes de 75 ans et plus étaient au moins quatre fois plus élevés que ceux de leurs contreparties masculines et, dans le Grand Sudbury, leurs taux de pauvreté étaient six fois plus élevés que ceux des hommes âgés. En appliquant l'optique des sexes, des disparités apparaissent qui ne sont pas toujours évidentes en analysant les indicateurs globaux des aînés – ou de n'importe quel groupe d'âge.

Comparativement à la plupart des autres groupes vulnérables, il était moins probable que les aînés soient concentrés dans des quartiers très pauvres. C'était particulièrement vrai à Kingston. Cependant, dans cinq des 46 villes comprises dans cette étude, les aînés pauvres se trouvaient davantage ghettoïsés dans des quartiers très pauvres que les autres groupes dans ces endroits et les aînés étaient *beaucoup* plus ghettoïsés à Gatineau et Vancouver.

Une partie de la disparité dans les taux de pauvreté entre les sexes est liée à la situation de famille. Lorsque nous avons examiné les femmes et les hommes âgés vivant seuls, nous avons constaté que l'écart des taux de pauvreté entre les sexes diminuait légèrement – mais pas complètement. Les taux de pauvreté chez les femmes étaient encore remarquablement plus élevés dans la plupart des villes et les taux de pauvreté chez tous les aînés vivant seuls étaient très élevés. À Gatineau, Montréal, Longueuil et Québec, par exemple, environs trois aînés sur cinq vivant seuls vivaient dans la pauvreté – et à Gatineau, la proportion des femmes âgées pauvres vivant seules atteignait presque sept sur dix. Par contre, ces villes avaient également des

taux globaux de pauvreté élevés. Ce qui était plus surprenant est le fait qu'à Vaughan, où moins d'une personne sur 10 vivait dans la pauvreté (se classant au 3^e rang comme ayant le taux de pauvreté le plus faible), près de la moitié de tous les aînés vivant seuls étaient pauvres en 2000. Dans une ville dont le classement est tellement favorable par rapport à la pauvreté, il serait facile d'ignorer ce haut niveau d'insécurité économique parmi les aînés vivant seuls.

La situation de famille est un autre facteur important dans l'évaluation de la vulnérabilité à la pauvreté; mais même ce facteur varie partout au pays. Pour les familles monoparentales ayant des enfants de moins de 18 ans, les taux de pauvreté les plus élevés se trouvaient à Saint John (68,5%) et St. John's (61,1%). À Saint John, il y avait une très grande différence entre les taux de pauvreté chez les familles monoparentales ayant des enfants de moins de 18 ans et ceux des familles biparentales ayant des enfants de moins de 18 ans (68,5% et 14,2% respectivement). Quant à St. John's, le taux de pauvreté chez les familles monoparentales ayant des enfants de moins de 18 ans était cinq fois plus élevé que celui des familles biparentales ayant des enfants de moins de 18 ans. À Burlington, Cambridge et Thunder Bay, le taux de pauvreté chez les familles monoparentales était au moins sept fois plus élevé que celui des couples ayant des enfants. Même à Vaughan – qui avait le taux de pauvreté le plus faible chez les familles monoparentales (à 24,8%) – le taux était tout de même 3,6 fois plus élevé que chez les familles biparentales. Bien que le niveau d'insécurité économique auquel les familles monoparentales faisaient face était considérablement moins élevé dans certains secteurs que dans d'autres, aucune ville ne peut être considérée comme ayant un bon rendement dans sa façon d'assurer la sécurité économique de ces familles.

Les familles monoparentales pauvres étaient également très concentrées dans les quartiers très pauvres d'un grand nombre de villes partout au pays. À Kingston, Saint John, Québec et Montréal, par exemple, la concentration dans ces quartiers très pauvres dépassait 30% – pire que pour tout autre groupe de résidents pauvres dans ces villes.

Dans la plupart des localités, les familles biparentales ayant des enfants de moins de 18 ans s'en tiraient mieux que leurs contreparties monoparentales. En général, les taux de pauvreté de ces familles reflètent les taux globaux de pauvreté de la ville – c'est-à-dire qu'ils étaient plus élevés dans les villes dont les taux globaux de pauvreté étaient élevés et plus faibles dans les villes dont les taux globaux étaient faibles – cependant, il faut souligner spécialement plusieurs villes. Le deuxième plus haut taux de pauvreté chez les familles biparentales ayant des enfants de moins de 18 ans était à Richmond, suivie de Burnaby, Vancouver et Coquitlam – toutes des villes de la RMR de Vancouver. Leurs taux de pauvreté élevés pour ce type de famille a mené à un classement beaucoup moins bon parmi les 46 villes que leur classement pour les autres types de familles.

Les taux de pauvreté des personnes seules étaient également élevés dans un grand nombre de villes. À Vaughan, Sherbrooke, Richmond Hill et Saanich, par exemple, les taux de pauvreté chez les personnes seules étaient remarquablement plus élevés que ceux des familles monoparentales. Il s'ensuit que bien que nous ayons constaté que les combinaisons d'âge, de sexe et de type de famille rendaient certains groupes plus vulnérables à la pauvreté que d'autres, le degré de vulnérabilité variait grandement partout au pays.

Le rôle de l'emploi et de l'instruction

Comme nous avons pu le constater, l'histoire de la pauvreté urbaine au Canada est remplie de contradictions et, dans certains cas, elle semble aller à l'encontre de la sagesse populaire. La solidité des économies urbaines et la diversité économique devraient mener à la croissance économique et, on pourrait s'y attendre, à une réduction du niveau de pauvreté. Beckstead et Brown⁷⁰ ont conclu que les plus grandes régions urbaines tendaient à avoir une économie plus diversifiée; pourtant, nous avons constaté que les taux de pauvreté les plus élevés se trouvaient dans les grandes régions urbaines où il y avait le plus de diversité.

De la même façon, les taux plus élevés d'emploi et les niveaux plus élevés d'instruction à la fin des années 1990 auraient dû mener à une plus grande sécurité économique et, donc, à des taux de pauvreté plus faibles. Nous avons pourtant constaté que cela n'est pas le cas dans un grand nombre de grandes villes canadiennes. Des taux de pauvreté relativement élevés étaient évidents même dans des villes où il y avait un lien étroit entre les niveaux d'instruction et de compétences des résidents et les possibilités d'emploi disponibles.

Pour obtenir des tables de données détaillées et une analyse en profondeur sur la relation entre la pauvreté urbaine et l'emploi, l'instruction et la formation, consultez *Employment and Education*, un rapport du Projet sur la pauvreté urbaine 2007 du CCDS. Il est accessible à www.ccsd.ca/pubs/2007/upp.

Lorsque nous avons examiné l'impact de l'instruction, de l'emploi et des exigences en matière d'aptitudes professionnelles sur les profils de pauvreté dans les villes partout au Canada, nous avons constaté plusieurs liens constants au sein de chacune des plus grandes villes :

- *Au sein de* chaque ville, les personnes ayant des niveaux plus élevés d'instruction avaient moins tendance à vivre dans la pauvreté que celles ayant un faible niveau d'instruction.
- *Au sein de* chaque ville, les personnes occupant un emploi à temps plein à longueur d'année avaient moins tendance à vivre dans la pauvreté que celles ayant un emploi moins stable ou pas d'emploi.
- *Au sein de* chaque ville, les personnes occupant un emploi exigeant des aptitudes professionnelles plus élevées avaient moins tendance à vivre dans la pauvreté que celles occupant des emplois exigeant moins d'aptitudes professionnelles.

Comme on pouvait s'y attendre, il y avait beaucoup d'appuis soutenant l'argument selon lequel un niveau plus élevé d'instruction, un emploi exigeant de plus grandes aptitudes professionnelles et un emploi à plein temps à longueur d'année aident à réduire la vulnérabilité économique d'une personne. Il était pourtant évident qu'aucune de ces caractéristiques n'offrait de garantie contre la pauvreté – parce que l'endroit compte. La quantité de protection contre la pauvreté que procurent l'instruction, les exigences en matière d'aptitudes professionnelles et même un emploi est modifiée par l'endroit où une personne se trouve et probablement par une foule d'autres facteurs interconnectés. Par exemple :

- Nous avons constaté que le fait de posséder des niveaux d'instruction plus élevés dans certaines villes – tout en fournissant un meilleur profil de pauvreté que celui des résidents moins instruits de la même ville – menait à des profils de pauvreté très différents que ceux d'autres villes.

⁷⁰ Beckstead, Desmond et Mark Brown (2003). op.cit.

- Nous avons également constaté que le niveau d'amélioration de la sécurité économique des personnes possédant un niveau d'instruction plus élevé variait d'une ville à l'autre.

Ces variations s'expliquent entre autres par le fait que l'impact de l'instruction sera nécessairement différent selon la dynamique des marchés de travail locaux et régionaux. Cela dit, nous avons pourtant constaté des différences entre les villes adjacentes, malgré les changements qui ont eu lieu dans les tendances en matière de navettage au sein des RMR⁷¹. Étant donné le degré de navettage, on pourrait s'attendre à ce qu'il n'y ait pas une grande variation dans les profils de pauvreté des travailleurs ayant des niveaux d'instruction similaires dans les collectivités adjacentes. Pourtant, quand nous comparons les profils des résidents d'un niveau d'instruction similaire au sein d'une même RMR, nous avons constaté une quantité surprenante de disparités. Par exemple :

- Au sein de la RMR de Vancouver, le taux de pauvreté des diplômés du postsecondaire à Burnaby était de 22,2% alors qu'il était de 12,6% chez leurs contreparties de la ville adjacente de Surrey.
- À Montréal, 25% des diplômés du postsecondaire étaient pauvres comparativement à 8,4% dans la ville adjacente de Laval.
- Et à Toronto, 15,5% des diplômés du postsecondaire étaient pauvres, comparativement à 5,1% dans la ville adjacente d'Oakville.

Nous sommes arrivés à des résultats similaires en examinant les aptitudes professionnelles des emplois. Bien qu'il soit tout à fait vrai qu'au sein de chaque ville les personnes exerçant un emploi à haut niveau de compétence aient moins tendance à être pauvres que celles occupant des emplois à faible niveau de compétence, l'impact que les différents mélanges d'emplois à hauts et à faibles niveaux de compétence avait sur le taux global de la pauvreté de ville n'était pas aussi évident. Par exemple :

- Certaines villes, comme Oakville, avaient un pourcentage plus élevé de leur population active occupant des emplois à haut niveau de compétence, ce qui se traduisait dans un taux global de pauvreté plus faible.
- D'autres villes – comme Ottawa et Vancouver – avaient également des proportions au-dessus de la moyenne de leur population active occupant des emplois à haut niveau de compétence; cependant, cela ne s'est pas traduit dans des taux globaux de pauvreté plus faibles dans ces villes.
- De plus, le fait d'occuper un emploi à haut niveau de compétence dans une ville semblait produire plus de protection qu'un emploi à haut niveau de compétence dans une autre ville.
- Dans certaines villes, la polarisation des résultats économiques entre les emplois à hauts et à faibles niveaux de compétence était plus grande. À Gatineau, par exemple, le taux de pauvreté chez les personnes occupant un emploi à faible niveau de compétence était cinq fois plus élevé que celui des personnes ayant un emploi à haut niveau de compétence, alors qu'à Vaughan, le taux de pauvreté chez les personnes ayant un emploi à faible niveau de compétence était seulement 1,8 fois plus élevé que celles occupant un emploi à haut niveau de compétence.

⁷¹ Selon le Recensement 2001, par exemple, Statistique Canada estime que près d'un million de travailleurs résidant dans les RMR de Toronto, Vancouver et Montréal font la navette entre une municipalité et une autre pour travailler. Statistique Canada. « Les tendances de navettage deviennent plus complexes dans les régions métropolitaines de recensement ». Dans *Où travaillent les Canadiens et comment s'y rendent-ils?* Recensement 2001. Ottawa: Statistique Canada, 2003. N° au catalogue 96F0030XIF2001010.

Comme pour l'instruction, nous avons constaté des variations étonnantes dans les grandes régions urbaines – les villes adjacentes au sein d'une même RMR avaient souvent des relations différentes entre les niveaux de compétence des emplois et la pauvreté. Ces villes avaient vraisemblablement des marchés de travail, des programmes et des politiques, et des enjeux commerciaux régionaux similaires; pourtant, le mélange des niveaux de compétence et d'instruction semblaient être structurés différemment, ce qui se traduisait dans des différences en matière de pauvreté.

Tel était certainement le cas lorsque nous avons examiné les tendances en matière de pauvreté relativement aux niveaux d'emploi. Au sein de chaque ville en 2000, les résidents occupant un emploi à plein temps à longueur d'année avaient moins tendance à être pauvres que ceux qui n'avaient pas occupé un emploi rémunéré pendant l'année. Cependant, le niveau de protection différait grandement d'une ville à l'autre. Encore une fois, il y avait des différences surprenantes entre des villes adjacentes au sein d'une même région urbaine. Notamment, la vulnérabilité des personnes sans emploi au cours de l'année variait grandement. Par exemple :

- À Montréal, le taux de pauvreté des personnes sans aucun emploi était de 60,7% – presque le double de celui de leurs contreparties dans la ville adjacente de Laval.
- Le taux de pauvreté des personnes sans emploi à Coquitlam était de 46%, comparativement à 37,2% dans la ville adjacente de Surrey.
- À Toronto, le taux correspondant était de 44%, presque trois fois plus élevé que celui de la ville adjacente d'Oakville (15,8%).

Or, bien que les tendances en matière de mobilité et de navettage aient pu s'intensifier, il semble qu'une combinaison complexe de facteurs crée le profil particulier d'une ville. L'importance de l'instruction, des aptitudes professionnelles et de l'emploi est claire, mais la manière dont ces facteurs sont structurés au niveau local dans différentes régions urbaines demeure un sujet exigeant d'autres recherches.

L'importance des gains pour les ménages en âge de travailler

Les gains représentaient la plus grande proportion du revenu total avant impôts de toutes les familles d'âge actif (88,5%) et des personnes seules en âge de travailler (86,4%)⁷². Cela s'applique aux familles pauvres et non pauvres vivant dans de grandes régions urbaines. Presque 90% du revenu des familles non pauvres en âge de travailler et des personnes seules découlait des gains provenant d'un emploi en 2000. Les gains étaient également la principale source du revenu total des familles pauvres d'âge actif (48,8%) et des personnes seules pauvres en âge de travailler (57,1%). Il s'ensuit que le marché du travail demeure la principale source de sécurité économique pour tous les ménages en âge de travailler, quel que soit leur niveau de revenu. Malheureusement, le fait d'occuper un emploi ne garantit cependant pas la sécurité économique dans aucune ville canadienne.

⁷² La discussion qui suit est axée sur les ménages en âge de travailler, ceux dont la personne repère de la famille économique et son épouse ou époux (s'il y a lieu) ont moins de 65 ans. Les ménages âgés sont ceux où soit la personne repère de la famille économique ou son époux ou épouse (s'il y a lieu) a 65 ans ou plus.

Revenu moyen et gains

En 2000, le revenu moyen des familles pauvres d'âge actif dans les plus grandes régions urbaines du Canada était d'environ un cinquième du revenu de leurs contreparties non pauvres (16 232 comparativement à 87 674 \$)⁷³. Cet écart est causé presque entièrement par les différences entre ces deux groupes des gains provenant d'un emploi⁷⁴. En moyenne, les familles non pauvres d'âge actif gagnaient 78 738 \$, alors que les familles pauvres gagnaient 7 918 \$ – seulement 10,1% de la moyenne des familles non pauvres. La même tendance se retrouve chez les personnes seules en âge de travailler où la moyenne du revenu total des personnes non pauvres était plus de neuf fois plus élevée que celle des personnes pauvres. D'autre part, même si les ménages pauvres recevaient plus, en moyenne, des transferts des gouvernements, ces fonds n'étaient pas suffisants pour combler l'écart de revenu assez considérable entre les ménages pauvres et non pauvres.

Pour obtenir des tables de données détaillées et une analyse en profondeur sur le revenu des ménages pauvres et non pauvres, consultez *Dimensions of Income among Poor Households*, un rapport du Projet sur la pauvreté urbaine 2007 du CCDS. Il est accessible à www.ccsd.ca/pubs/2007/upp.

En examinant les différences entre les revenus au sein des grandes RMR, nous avons constaté que le revenu total moyen des familles non pauvres d'âge actif était plus élevé dans les villes de banlieue (93 752 \$) que dans les villes centrales (86 540 \$) ou que dans le reste de la RMR (86 026 \$). Chez les familles pauvres également, le revenu total moyen était plus élevé dans les villes de banlieue (\$17,355), suivies des villes centrales (16 047 \$) et du reste de la RMR (15 955 \$).

En 2000, il y avait des différences considérables entre les revenus moyens des familles d'âge actif. Les familles d'Oakville avaient le revenu moyen le plus élevé par une marge considérable à 125 945 \$. Les familles de Vaughan, Markham et Burlington ont également déclaré des revenus moyens de plus de 100 000 \$. Saint John, Québec et Montréal avaient les revenus moyens les plus faibles chez les familles – toutes sous 56 000 \$ et moins de la moitié du revenu moyen des familles d'Oakville.

Les revenus moyens des familles pauvres d'âge actif variaient également, mais pas de beaucoup. Les revenus les plus élevés se trouvaient chez les familles de Richmond Hill et Mississauga (plus de 18 000 \$ en moyenne), alors que les plus faibles étaient du Grand Sudbury, Victoria et Chicoutimi (en dessous de 13 000 \$).

Notre analyse a révélé également que les résidents pauvres des villes dont le taux global de pauvreté était comparativement élevé n'ont pas nécessairement des revenus totaux moyens faibles. Par exemple, Montréal avait le taux global de pauvreté le plus élevé en 2000 parmi les grandes villes examinées; pourtant, le revenu moyen des familles pauvres dans cette ville (16 535 \$) était plus élevé que celui de l'ensemble des villes. Au contraire, les familles pauvres

⁷³ Les chiffres du revenu moyen compris dans ce rapport représentent les ménages qui ont déclaré toutes leurs sources de revenu, y compris les pertes.

⁷⁴ Les gains ou revenu d'emploi font référence au revenu total obtenu par des personnes de 15 ans et plus pendant l'année civile 2000 comprenant les salaires, le revenu net d'entreprises non agricoles non constituées en société ou de pratiques professionnelles, et le revenu net d'un travail indépendant agricole.

de Saanich et Cambridge – deux collectivités présentant des taux globaux de pauvreté relativement faibles – avaient des revenus totaux moyens faibles de 14 015 \$ et 13 849 \$ respectivement. Il semble qu'un taux élevé de pauvreté est lié au profil du revenu de l'ensemble de la ville, alors que la dispersion des revenus – mesurée d'après le pourcentage des revenus moyens des pauvres par rapport aux revenus moyens de l'ensemble des résidents – tend à être plus faible dans les villes ayant un grand nombre de ménages pauvres.

Les gains provenant d'un emploi et les transferts des gouvernements représentent les sources de revenu les plus importantes pour tous les ménages. Tout comme pour les revenus totaux, les gains des familles provenant d'un emploi variaient beaucoup entre les villes examinées. Les gains de l'ensemble des familles d'âge actif en 2000 allaient de 44 940 \$ à Saint John à 115 500 \$ à Oakville. Chez les familles non pauvres, les gains moyens allaient de 55 062 \$ à Sherbrooke à 122 067 \$ à Oakville. Comme on pouvait s'y attendre, l'étendue de la moyenne des gains étaient plus faible chez les familles pauvres, variant de 3 756 \$ à Chicoutimi à 11 035 \$ à Mississauga.

À Winnipeg, les gains moyens des familles pauvres représentaient 13,5% des gains moyens des familles non pauvres – le pourcentage le plus élevé parmi les villes étudiées. À l'autre extrémité, la plus grande divergence entre les gains des familles pauvres et non pauvres était à Chicoutimi où les familles pauvres ne gagnaient que 6,0% de ce que gagnaient les familles non pauvres.

Étant donné les niveaux très faibles de gains chez les familles pauvres, le revenu des transferts des gouvernements prend d'autant plus d'importance⁷⁵. En moyenne, les familles pauvres tendent à recevoir des transferts plus élevés que les familles non pauvres, reflétant le caractère ciblé d'un grand nombre de programmes de la sécurité du revenu au Canada pour les ménages en âge de travailler. Encore une fois, la somme moyenne du revenu du transfert variaient selon la ville. En 2000, la moyenne la plus élevée du revenu de transfert à toutes les familles était à St. John's (5 499 \$) et la plus faible à Oakville (2 364 \$). Les transferts aux familles pauvres étaient les plus élevés à Longueuil (8 666 \$) et les plus faibles à Richmond Hill (4 798 \$), alors que les transferts aux familles non pauvres allaient de 4 744 \$ à St. John's à 2 126 \$ à Oakville.

Dans toutes les villes, les transferts aux familles pauvres étaient plus grands que ceux aux familles non pauvres. À Oakville, les familles pauvres ont reçu 291,2% du montant des transferts que toutes les familles ont reçus – 6 192 \$ comparativement à 2 126 \$; dans le Grand Sudbury, le pourcentage correspondant était de 172,9% – une moyenne de 7 463 \$ aux familles pauvres de la ville comparativement à une moyenne de transferts de 4 315 \$ à toutes les familles.

Les gains moyens et la moyenne des transferts des gouvernements variaient également au sein des grandes régions urbaines. Parmi les familles non pauvres d'âge actif dans les RMR, les gains

⁷⁵ Les transferts des gouvernements font référence au revenu total provenant de tous les paiements de transfert reçu des gouvernements fédéral, provinciaux ou municipaux en 2000. Cette variable est obtenue en additionnant les sommes déclarées provenant de la sécurité de la vieillesse et du supplément de revenu garanti, des prestations d'un régime de rentes du Canada ou du Québec, des prestations d'assurance-emploi et des prestations fiscales canadiennes pour enfants. Parmi les autres sources de transfert de revenu figurent les prestations d'aide sociale, les suppléments de revenu provinciaux destinés aux aînés, les avantages relatifs au logement et d'autres paiements de transfert tels que les programmes de formation, les paiements réguliers des plans provinciaux d'investissement dans l'industrie automobile et les indemnités d'accident du travail, de même que d'autres crédits d'impôt remboursables provinciaux et fédéraux tels que le crédit pour la TPS.

moyens en 2000 étaient considérablement plus élevés dans les villes de banlieue (85 283 \$) que dans les villes centrales (77 396 \$) et que dans le reste des RMR (77 158 \$). Là aussi, les différences entre les gains moyens n'étaient pas aussi grandes entre les familles pauvres. Leurs gains moyens étaient les plus élevés dans les villes de banlieue (9 181 \$), suivies des villes centrales (7 832 \$) et du reste des RMR (7 247 \$). Au contraire, la moyenne la plus élevée des transferts des gouvernements aux familles pauvres d'âge actif se trouvait dans le reste des RMR (7 434 \$), suivi des villes centrales (7 172 \$) et des villes de banlieue (6 651 \$).

Pauvreté liée au revenu marchand des familles d'âge actif et des individus

En 2000, 14,8% des familles d'âge actif dans les grandes villes étaient pauvres, mais 19,4% de ces familles vivaient dans la pauvreté liée au revenu marchand⁷⁶. En d'autres mots, si on n'avait tenu compte que des gains du marché du travail, il y aurait eu près de 1,3 million familles d'âge actif pauvres en 2000; sans les transferts des gouvernements, plus de deux fois plus de familles en âge de travailler auraient eu des revenus sous le SFR. Par contre, les taux de pauvreté et de pauvreté liée au revenu marchand étaient plutôt rapprochés chez les personnes seules en âge de travailler, démontrant ainsi le degré limité de protection contre les hauts et les bas du marché du travail que les transferts des gouvernements apportent à ces ménages.

Bien que les taux de pauvreté aient tendance à être plus élevés dans les grandes régions urbaines au Canada, on ne peut dire la même chose de la pauvreté liée au revenu marchand. Par exemple, le taux de pauvreté liée au revenu marchand chez les familles d'âge actif en 2000 était plus ou moins l'équivalent chez les personnes vivant dans des RMR et celles vivant à l'extérieur de ces grandes régions urbaines. Parmi les personnes seules en âge de travailler, le taux de pauvreté liée au revenu marchand était plus élevé dans les régions non-RMR (44,9%) que dans les RMR (40,5%).

Au sein des RMR, les taux de pauvreté liée au revenu marchand étaient remarquablement plus élevés dans le centre ou noyau des villes. En 2000, le taux de pauvreté liée au revenu marchand des familles d'âge actif dans les villes centrales était de 22,7% – 7,8 points de pourcentage plus élevé que le taux chez de telles familles dans le reste des RMR. Chez les personnes seules en âge de travailler, le taux de pauvreté liée au revenu marchand de celles vivant dans les villes centrales était de 42,3%, comparativement à un taux de 37,5% chez celles vivant dans le reste du RMR et de 34,8% chez celles vivant dans les villes de banlieue.

Quant aux grandes villes de notre étude, le taux global de pauvreté liée au revenu marchand était de 21,3% en 2000 et 20 villes avaient des taux de pauvreté liée au revenu marchand au-dessus de la moyenne. Sept villes au Québec faisaient partie de ce groupe, de même que les grandes villes du district régional de Vancouver. Comparativement, les grandes villes de banlieue du sud de l'Ontario avaient de faibles taux de pauvreté liée au revenu marchand.

En comparant les taux de pauvreté et ceux de la pauvreté liée au revenu marchand des villes, nous avons constaté que les transferts des gouvernements semblaient avoir le plus grand impact à

⁷⁶ Le revenu marchand est le total du revenu moins les transferts des gouvernements. On l'appelle aussi le revenu avant transferts et impôt. Le taux de pauvreté liée au revenu marchand est calculé en identifiant les ménages dont le revenu marchand est au-dessous du SFR avant impôt.

Jonquière et à Abbotsford, suivies de Laval, Sherbrooke et le Grand Sudbury. Ces villes n'étaient pas toutes des villes de « grandes pauvreté » – Laval, le Grand Sudbury et Abbotsford avaient des taux de pauvreté liée au revenu marchand sous la moyenne en 2000 – les familles d'âge actif à ces endroits recevaient des transferts des gouvernements au-dessus de la moyenne. Cela explique, du moins en partie, leurs taux globaux de pauvreté moins élevés.

L'écart de pauvreté

Les revenus moyens des Canadiens pauvres sont de beaucoup inférieurs aux revenus moyens de l'ensemble des Canadiens. En fait, ils sont également très en dessous des seuils de faible revenu (SFR) de Statistique Canada pour les grandes villes. La différence entre les revenus des ménages pauvres et le SFR approprié s'appelle l'écart de pauvreté (ou la profondeur de la pauvreté). Cette information est essentielle pour comprendre l'étendue et la gravité de la pauvreté des individus et des ménages. Par exemple, même si deux régions ou deux villes ont le même taux de pauvreté, si la moyenne de profondeur de la pauvreté est plus grande dans le premier secteur – c'est-à-dire, si le revenu dont les ménages disposent pour vivre est plus loin sous le seuil de pauvreté – l'état général de la pauvreté est évidemment pire dans ce secteur que dans l'autre.

On peut calculer la moyenne de l'écart du revenu par rapport au revenu total (avant impôt) et par rapport au revenu marchand de tous ceux dont le revenu est sous le SFR. L'écart total de pauvreté et l'écart total de pauvreté liée au revenu marchand nous donnent les montants en argent qu'il faudrait pour élever les familles pauvres jusqu'au SFR.

La moyenne de l'écart de pauvreté des familles pauvres d'âge actif vivant dans des RMR était de 13 699 \$ en 2000. Il s'agit d'un montant assez substantiel, étant donné que leur revenu total moyen cette année-là était de seulement 16 232 \$. Le déficit est encore plus grand lorsqu'on prend en considération la moyenne de l'écart de pauvreté liée au revenu marchand; le revenu avant impôt et avant transferts des familles pauvres d'âge actif était alors de 16 569 \$ sous le seuil de la pauvreté.

L'écart de pauvreté et l'écart de pauvreté liée au revenu marchand étaient un peu moins grands chez les personnes seules en âge de travailler que chez les familles d'âge actif. N'empêche que la moyenne de l'écart de pauvreté de ces individus (9 812 \$) était en fait plus élevée que leur revenu total moyen (8 121 \$). En d'autres mots, il leur aurait fallu *plus du double* de leur revenu par le biais de gains ou de transferts pour *atteindre* tout juste le seuil de faible revenu.

En 2000, le total de l'écart de pauvreté des familles d'âge actif était plus de 17 fois plus grand que le total de l'écart des familles âgées; l'écart total de pauvreté des personnes seules en âge de travailler était plus de six fois plus grand que l'écart total des aînés vivant seuls. Ces différences reflètent en partie les différences entre la taille de ces deux populations – environ 1,4 million de ménages en âge de travailler dont les membres ont moins de 65 ans et environ 400 000 ménages âgés dont les membres ont 65 ans et plus – de même que la profondeur importante de la pauvreté chez les ménages en âge de travailler.

Même dans les villes dont les taux globaux de pauvreté étaient faibles, nous avons constaté des écarts de pauvreté assez grands. Par exemple, parmi les 10 villes dont les taux globaux de

pauvreté étaient les plus faibles, toutes sauf une (Burlington) avaient un écart de pauvreté plus grand que la moyenne globale. D'un autre côté, des villes telles que Québec et Montréal, dont les taux de pauvreté étaient parmi les plus élevés, avaient des écarts de pauvreté relativement faibles. En effet, plusieurs villes au Québec étaient parmi celles dont les écarts de pauvreté étaient les moins grands. Ces données suggèrent que la province a réussi jusqu'à un certain point à réduire la profondeur de la pauvreté.

L'importance des transferts pour les aînés

Le revenu d'emploi représentait une partie beaucoup moins grande du revenu total des familles âgées (35,6%) et des aînés vivant seuls (7,1%) que celle des ménages en âge de travailler⁷⁷. Cela ne veut pas dire cependant que ces gains n'étaient pas importants pour tous les aînés. Une des conclusions intéressantes de cette étude est l'impact des gains chez les familles âgées non pauvres. Bien qu'il faudrait poursuivre cette analyse, les données sur le revenu de 2000 suggèrent qu'un nombre considérable d'aînés « au début de leur retraite » participent encore au marché du travail et en retirent un revenu substantiel.

On ne peut exagérer le rôle important que jouent les transferts de revenus pour les aînés. Les transferts des gouvernements représentent une proportion substantielle du revenu total des ménages pauvres et non pauvres. Par contre, chez les ménages pauvres, la proportion du revenu provenant de ces transferts est presque trois fois plus élevée que chez les ménages non pauvres. Chez les familles âgées non pauvres, les parts de gains, de transferts et de placements en pourcentage du revenu total étaient plus ou moins égales – les transferts représentaient un peu moins du tiers du revenu total (29,3%) en 2000, les gains provenant d'un emploi constituaient 36,5%, et les placements, 33,4% du revenu total. Pour les aînés non pauvres vivant seuls, les transferts étaient un peu plus importants dans l'ensemble de leurs sources de revenu (36,7%), alors que le revenu de placements était une source importante du revenu de ce groupe (à 52,8%)⁷⁸.

La dépendance la plus prononcée envers des transferts des gouvernements se trouvait chez les ménages pauvres où au moins un des partenaires avait 65 ans ou plus. Quant aux familles âgées pauvres, les transferts représentaient jusqu'à 87,3% de leur revenu total en 2000 et, chez les aînés pauvres vivant seuls, les transferts en constituaient 90,8%. Par contre, le revenu d'emploi et de placements jouait un rôle comparativement réduit chez les aînés pauvres. Le rôle mineur des placements suggère qu'un grand nombre d'aînés, dont les femmes forment la majorité, n'ont pas versé de contributions à des programmes tels que les régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) plus tôt dans leur vie parce qu'ils occupaient des emplois à faible revenu ou étaient complètement à l'extérieur du marché du travail. Les taux de pauvreté très élevés chez les femmes âgées seules – dont un grand nombre ont été des fournisseuses de soins à temps plein par le passé – sont directement liés à leur manque d'accès à une pension et à un revenu de placements. Ces données soulignent le rôle essentiel que jouent les programmes de la sécurité du

⁷⁷ Un examen de ces statistiques pour obtenir les taux globaux des grandes villes au sein des RMR a produit des résultats très similaires.

⁷⁸ Un groupe relativement petit d'aînés seuls non pauvres dans les principales régions urbaines du Canada (environ 23 000) a déclaré un revenu provenant d'autres sources, dont des placements, en 2000. Le revenu de placements constituait clairement la plus grande partie de leur revenu, mais ce n'était pas le cas pour la majorité des autres ménages âgés.

revenu bien financés tels que le Régime de pensions du Canada et le Régime de rentes du Québec dans la protection de la sécurité économique des aînés.

Nous avons constaté également des différences marquées entre la moyenne des revenus totaux des familles pauvres et non pauvres et entre les individus pauvres et non pauvres, découlant principalement des différences dans le niveau de revenu provenant d'un emploi. Ces écarts de revenu n'étaient cependant pas aussi prononcés chez les aînés que chez les ménages en âge de travailler. Le revenu total moyen des familles âgées non pauvres était plus de trois fois supérieur au revenu moyen des familles âgées pauvres, et le revenu total moyen des aînés non pauvres vivant seuls était deux fois et demi plus élevé que celui des aînés pauvres vivant seuls.

Comme on pouvait s'y attendre, le taux de pauvreté liée au revenu marchand chez les aînés était beaucoup plus élevé. Si les aînés ne s'étaient fiés qu'à un revenu d'emploi en 2000, ou à d'autres sources de revenu telles qu'un régime privé de retraite, 43,5% des familles âgées (un total de presque 400 000 familles) et les trois quarts au moins des aînés vivant seuls (plus d'un demi-million de personnes) seraient tombés sous le seuil de la pauvreté. Les taux de pauvreté liée au revenu marchand étaient également légèrement plus élevés chez les aînés vivant à l'extérieur des grandes régions urbaines.

Bien que les aînés vivant seuls aient eu la plus haute incidence de pauvreté en 2000, ils avaient également la moyenne d'écart de pauvreté la plus faible (3 825 \$) – indiquant que leurs revenus totaux tendaient à se tenir plus près du SFR. De plus, même si le taux de pauvreté chez les familles âgées était considérablement moins élevé que celui des aînés vivant seuls, la moyenne de l'écart de pauvreté des familles âgées pauvres était de 5 808 \$.

Conclusion

Pour un grand nombre de personnes, la pauvreté signifie des enfants malades près de la famine. Pourtant, dans les sociétés industrialisées avancées comme le Canada, le portrait n'est pas typique. Il est dominé par la défavorisation et les besoins. Au Canada, les personnes pauvres souffrent profondément, non pas parce que les nécessités de la vie n'existent pas – comme dans certains pays en développement – mais parce qu'une répartition inégale du revenu bloque leur accès à l'abondance qui existe au Canada. La pauvreté au Canada se caractérise davantage par la nécessité de fréquenter des banques d'alimentation, par le fait de se faire renvoyer d'un taudis à un autre, de vivre constamment entouré par la menace de violence, ou de courir d'un emploi contractuel temporaire à un autre. Ce portrait troublant n'est pas le résultat d'un manque de richesses, mais plutôt d'une répartition inégale des richesses.

Il est évident que plusieurs groupes au Canada ont été historiquement plus vulnérables à la pauvreté que d'autres. Les Autochtones, les personnes handicapées, les nouveaux immigrants et les membres des minorités visibles ne sont que quelques-uns de ces groupes chez qui les taux de pauvreté sont plus élevés que la moyenne. De plus, il y a des clivages dans la vulnérabilité attribuables au sexe, à l'âge et au type de famille qui affectent tous les groupes. Et même si certains groupes sont en général plus à risque que d'autres de vivre dans la pauvreté, l'endroit où ils se trouvent joue également un rôle important et le niveau de désavantage auquel ils font face peut varier grandement d'une région urbaine à une autre. Nous avons constaté, par exemple, que

les groupes vulnérables vivant dans le reste des RMR (les régions urbaines et rurales adjacentes aux grandes villes) avaient souvent des profils de pauvreté plus favorables que ceux vivant dans les grandes villes. Même dans les villes voisines au sein d'une même grande région urbaine, on peut trouver des profils de pauvreté différents. En général, le noyau historique d'une grande région urbaine tend à présenter de plus grands défis pour tout le monde – et pour les groupes vulnérables en particulier.

La pauvreté n'est pas non plus « répartie uniformément » à la grandeur d'une région urbaine ou même à la grandeur d'une même ville. Elle est plutôt fortement concentrée dans des groupes de quartiers désignés au sein d'une ville. Et cette « organisation de la pauvreté » peut avoir des conséquences négatives sur les résidents et les collectivités où se trouvent des concentrations élevées de pauvreté, parce qu'il risque d'y avoir moins de possibilités et de ressources communautaires accessibles à ces citoyens.

Ces conclusions de la recherche sont troublantes, en particulier à la lumière des taux croissants d'inégalité du revenu des familles documentés ci-dessus et de la persistance des taux de pauvreté élevés au Canada tout au long des années 1990. Les grandes villes ont été la source à la fois d'innovations sociales et de stress social. Le défi demeure de trouver la façon de profiter des possibilités que ces villes procurent et de s'occuper des conséquences négatives associées à l'inégalité croissante dans nos régions urbaines.

La Grande-Bretagne et les États-Unis ont relevé ce défi. En 1998, le gouvernement britannique a lancé le programme *New Deal for Communities* visant à venir en aide aux collectivités les plus affligées de l'Angleterre; elle a ensuite établi en 2001 la *Neighbourhood Renewal Strategy* pour aider à réduire l'écart socioéconomique dans les quartiers les plus défavorisés et dans le reste de l'Angleterre. Aux États-Unis, le gouvernement a investi des milliards de dollars par le biais d'une gamme d'initiatives dont le *Community Empowerment Fund*, les *Empowerment Zones*, l'*Enterprise Community Initiative* et les *Community Development Block Grants* – qui ont tous été conçus pour alimenter les activités commerciales, les investissements et la création d'emplois et pour offrir aux collectivités dans le besoin des installations et des services (tel que le logement)^{79,80}.

Il n'y a pas de parcours commun pour progresser. La situation dans chaque région urbaine – dans chaque collectivité en fait – est unique. Bien qu'il y ait des facteurs communs qui aident à comprendre les dynamiques de la pauvreté dans l'ensemble des collectivités, les conséquences de ces facteurs tendent à différer grandement d'une ville à l'autre. Nous savons par contre que diverses stratégies sont requises pour relever les défis posés par la pauvreté. Nous savons également que les enjeux liés à la pauvreté urbaine – tels que le revenu, le logement, l'emploi, l'instruction, les réseaux sociaux et le transport – sont interdépendants et que, pour réussir, il faut une approche intégrée.

⁷⁹ Pomeroy, Steve. « Rethinking Neighbourhood Renewal: Review of the US Experience and Possible Lessons for Canada ». Ottawa: *Action for Neighbourhood Change*, Caledon Institute of Social Policy, février 2006.

⁸⁰ Maclellan, Duncan. « Remaking Neighbourhood Renewal: Towards Creative Neighbourhood Renewal Policies for Britain ». Ottawa: *Action for Neighbourhood Change*, Caledon Institute of Social Policy, février 2006.

Le Canada a donc besoin de politiques universelles qui ciblent tous les individus, de même que de stratégies axées ou ciblées sur le lieu. Séguin et Divay soutiennent que les politiques « aspatiales » sont des outils essentiels en matière de pauvreté urbaine. Les interventions stratégiques des gouvernements fédéral et provinciaux dans des domaines clés tels que la santé, l’instruction et la sécurité du revenu ont des effets territoriaux importants, notamment dans les régions où la pauvreté est élevée, parce qu’elles procurent aux résidents à faible revenu des services de grande qualité où qu’ils vivent. En même temps, des initiatives ciblées sont importantes pour renforcer l’incidence positive des politiques universelles et pour créer des véhicules et des structures institutionnelles par le biais desquels les divers intervenants locaux peuvent s’engager et le leadership peut être favorisé. Ce sont les partenariats locaux qui sont dans la meilleure position pour déterminer les dimensions propres aux défis locaux et les solutions éventuelles^{81,82}.

Des recherches américaines récentes révèlent un redressement étonnant dans le nombre de quartiers très pauvres de 1990 à 2000, suivant une croissance exponentielle de 1970 à 1990. On attribue en grande partie la réduction de la concentration de la pauvreté urbaine aux États-Unis à la croissance économique combinée aux efforts gouvernementaux, bien qu’on soit présentement préoccupé par le repli économique depuis 2000 et l’état de fléchissement d’un grand nombre de banlieues plus vieilles qui pourraient encore menacer le progrès durement atteint⁸³. Cela dit cependant, les mesures concertées d’autres gouvernements pour revitaliser leurs collectivités – et les preuves de leur succès – soulignent la nécessité de prendre des mesures ici, au Canada, pour réduire l’inégalité et la pauvreté qui continuent de limiter les chances de millions de gens vivant dans nos grandes régions urbaines.

⁸¹ Séguin, Anne-Marie et Gérard Divay. *Urban Poverty: Fostering Sustainable and Supportive Communities*. Ottawa. Canadian Policy Research Networks, 2002.

⁸² *Vibrant Communities* est un exemple d’une initiative canadienne de réduction de la pauvreté qui incarne cette approche. Les groupes de *Vibrant Communities* travaillent à déterminer des stratégies locales en se fondant sur les principes de la collaboration entre de multiples secteurs, des biens communautaires et de l’apprentissage partagé. Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez <http://tamarackcommunity.ca/g2s1.html>.

⁸³ Jargowsky, Paul. *Stunning Progress, Hidden Problems: The Dramatic Decline of Concentrated Poverty in the 1990s*. Center on Urban and Metropolitan Policy. Washington: The Brookings Institution, mai 2003. Accessible à : <http://www.brookings.edu/es/urban/publications/jargowskypoverty.pdf>.